POUR VOUS
LE DÉPARTEMENT AGIT !

SAÔNE & LOIRE DÉPARTEMENT

LE DÉPARTEMENT
EN ACTIONS

Rapport d'activité 2025

SOMMAIRE

Rétrospective 8

1. Solidarités 12

2. Aménagement 22

3. Attractivité 32

4. Fonctions support 44

ÉDITO

Pour ce résumé annuel de l'action départementale, nous retrouvons nos principales thématiques que sont les solidarités, l'aménagement du territoire et l'attractivité. Trois grandes orientations qui relèvent de nos compétences obligatoires et qui concernent la plupart de nos concitoyens. Ces Saône-et-Loiriens qui sont notre raison d'exister, d'agir, en proximité et avec la légitimité qui incombe au Département.
Cette année encore, nous avons dû nous adapter, avec des budgets de plus en plus réduits, avec des transferts de charges non compensés, avec des efforts de plus en plus importants demandés aux collectivités, et notamment aux Départements.
Trois ans que nous vivons une situation complexe sur le plan politique ; inquiétante sur le plan économique ; explosive sur le plan social ; sur fond d'une dette abyssale de 3 400 milliards d'euros.
Trois ans que nous compensons du mieux que nous pouvons.
Malgré ce contexte, le Département de Saône-et-Loire continue d'aller de l'avant. Les actions répertoriées dans ce rapport d'activité en témoignent une nouvelle fois.

Des actions concrètes, utiles, pertinentes, en phase avec les attentes, en faveur des habitants et des communes de notre département.
Nous avons encore su accompagner, soutenir, protéger, sécuriser, développer, préserver, animer, attirer, nous adapter.
Nous avons su concrétiser nos projets, et maintenir un taux important en investissements.
Nous avons su continuer de faire ce qu'on annonce, avec des équipes dynamiques et en fédérant autour de nos actions.
En 2026, nous poursuivrons nos projets car c'est l'avenir de la Saône-et-Loire qui est en jeu. Nous devons ensemble garder cet optimisme qui fait notre force et le dynamisme de nos actions.

Bonne lecture à toutes et tous.

André ACCARY
Président du Département de Saône-et-Loire

ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

Le Département, collectivité de proximité, accompagne la population au quotidien et à tous les âges.

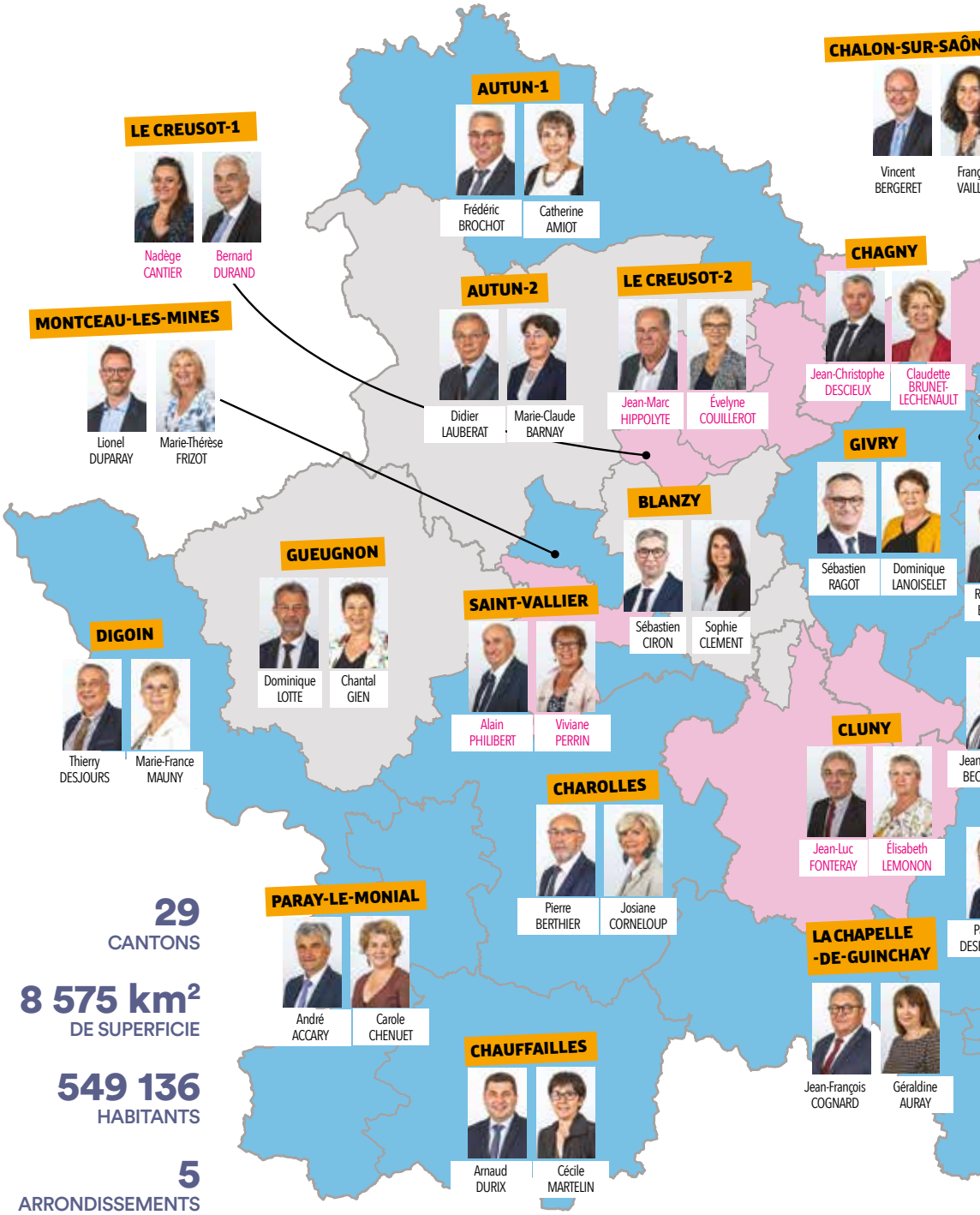

29
CANTONS

8 575 km²
DE SUPERFICIE

549 136
HABITANTS

5
ARRONDISSEMENTS

563
COMMUNES

20
INTERCOMMUNALITÉS

André ACCARY
Président du Département
de Saône-et-Loire

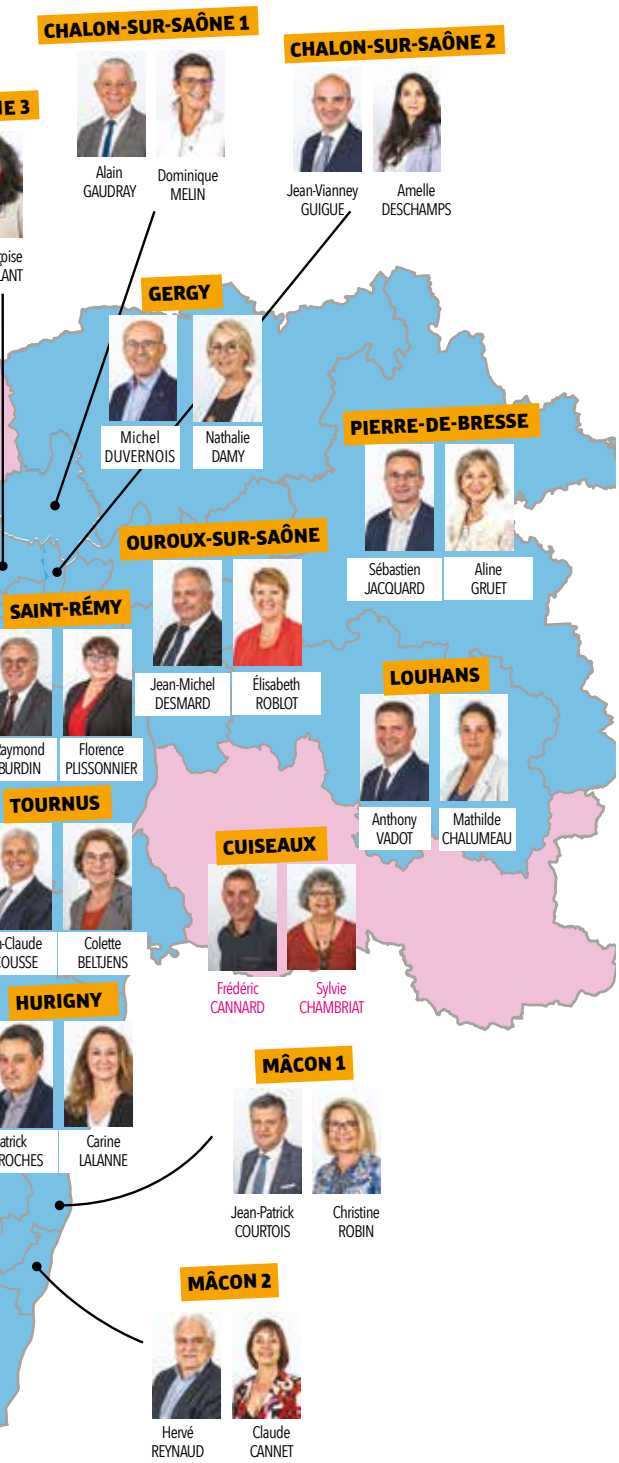

LES VICE-PRÉSIDENTES ET LES VICE-PRÉSIDENTS

Amelle DESCHAMPS
1re vice-présidente chargée des familles, de la protection de l'enfance et des violences intrafamiliales

Claude CANNET
2e vice-présidente chargée du maintien à domicile des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, de l'action sociale

Anthony VADOT
3e vice-président chargé des finances et de l'administration générale, de l'aménagement et des aides aux territoires, de la ruralité, des routes et infrastructures, de la RCEA

Frédéric BROCHOT
4e vice-président chargé de l'agriculture, de la viticulture, de l'alimentation et des fonds européens

Catherine AMIOT
5e vice-présidente chargée de la transition écologique, du plan environnement, des mobilités douces et des forêts

Christine ROBIN
6e vice-présidente chargée de l'insertion sociale et professionnelle, de l'emploi, de la formation, de l'économie sociale et solidaire, de la politique de la ville

Jean-Patrick COURTOIS
7e vice-président chargé des relations institutionnelles, des relations internationales, de la sécurité et de la prévention de la délinquance

Dominique LOTTE
8e vice-président chargé de la santé, de la citoyenneté et des services publics

Élisabeth ROBLOT
9e vice-présidente chargée du tourisme et de l'attractivité du territoire

Mathilde CHALUMEAU
10e vice-présidente chargée de l'éducation, des collèges et de la jeunesse

Arnaud DURIX
11e vice-président chargé du Très Haut Débit, du développement et des usages numériques et de l'Intelligence Artificielle

Jean-Vianney GUIGUE
12e vice-président chargé de l'habitat

Sophie CLEMENT
13e vice-présidente chargée de la vie associative

Pierre BERTHIER
14e vice-président chargé du sport

Hervé REYNAUD
15e vice-président chargé de la culture et du patrimoine

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Jean-Claude BECOUSSE
Conseiller départemental délégué à l'eau et à la prévention des risques auprès de la 5e vice-présidente

Nathalie DAMY
Conseillère départementale déléguée à l'égalité femmes / hommes et aux violences intrafamiliales auprès de la 1re vice-présidente

Carole CHENUET
Conseillère départementale déléguée à l'action sociale territorialisée et à la coordination du Fonds solidarité logement auprès de la 2e vice-présidente

Michel DUVERNOIS
Conseiller départemental délégué à l'aménagement du territoire auprès du 3e vice-président

Chantal GIEN
Conseillère départementale déléguée à la ruralité auprès du 3e vice-président

LES SERVICES DU DÉPARTEMENT

Les agents du Département se mobilisent au quotidien pour que les habitants de Saône-et-Loire bénéficient d'un service public de qualité qui répond à leurs besoins.

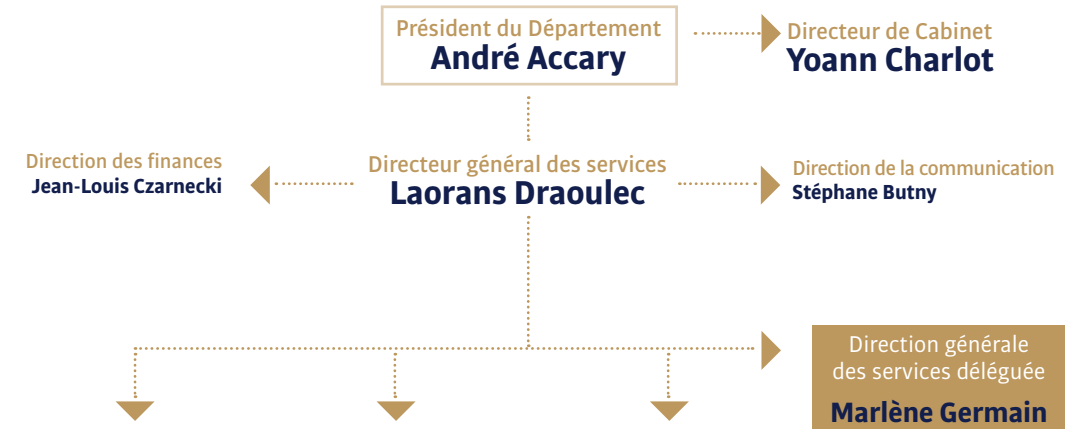

SOLIDARITÉS
Directrice générale adjointe
Marilyn Labrousse

Direction de l'autonomie des personnes âgées et personnes handicapées
Nicolas Rotival

Direction de l'enfance et des familles
Lise Rigollier

Territoire d'action sociale de Chalon/Louhans
Armelle Martin

Territoire d'action sociale de Mâcon/Paray
Thierry Juillet

Territoire d'action sociale de Montceau-les-Mines/Autun/Le Creusot
Guillaume Ollier

Direction appui ressources transversales aux solidarités
Florence Dardouillet

AMÉNAGEMENT
Directrice générale adjointe
Cécile Gros

Direction accompagnement des territoires
Pascal Véry

Direction des routes et des infrastructures
Vincent Jung

Mission politique agricole
Sylvie d'Asgnanno-Michon

Direction des collèges
Charles Varlet

Plan environnement
NN

Mission Très haut débit
Virginia Martin

Direction support/ressources

ATTRACTIVITÉ
Directrice générale adjointe
Carine Targe

Direction de l'insertion professionnelle et de l'emploi
Christelle Charles

Centre départemental de santé
Maxime Richard

Mission tourisme
Sandrine Guênerie

Direction des archives et du patrimoine culturel
(hors sites culturels)
Isabelle Vernus

Direction des sites culturels
- Grand Site de France Solutré Pouilly Vergisson
- Musée du compagnonnage
- Lab71
- Centre Eden
- Grottes d'Azé

Direction de la lecture publique et de l'action culturelle
Bérangère Mérigot

Direction des sports et de la vie associative
NN

Direction générale des services déléguée
Marlène Germain

Direction des ressources humaines et des relations sociales
Lionel Diliakou

Direction des affaires juridiques
Mathilde Grass

Direction du patrimoine et des moyens généraux
Stéphane Gelet

Direction des systèmes de l'information et du digital
Lionel Baudier

Mission conseil interne
NN

BUDGET 2025

BUDGET 2025 CONSOLIDÉ

(budget principal et annexes, hors dette et mouvements financiers, ne prend pas en compte les décisions modificatives DM1 et DM2)

668 M€ (hors fonctions support) dont

138 M€ investis directement dans les territoires

SOLIDARITÉS

372 M€

Accompagner, soutenir et protéger

Le Département accompagne, soutient et protège les familles et l'enfance, les personnes âgées et en situation de handicap.
La solidarité humaine est au cœur de ses politiques ! Le budget qu'il consacre à cette mission essentielle est le plus important engagé par la collectivité.

229 M€
Autonomie

11 M€
Logement et habitat

114 M€
Enfance et familles

3 M€
Fond social européen

15 M€
Accompagnement social

AMÉNAGEMENT

193 M€

Sécuriser, développer et préserver

Le Département agit depuis longtemps pour le développement de son territoire, la sécurisation de ses infrastructures et la préservation de son environnement dans un contexte de changement climatique. C'est plus que jamais une collectivité de proximité, qui investit pour son territoire et la qualité de vie de ses habitants !

53 M€
Routes et infrastructures

11 M€
Aides aux territoires

6 M€
Environnement

33 M€
Réseaux numériques et Très haut débit

6 M€
Agriculture

54 M€
Collèges

30 M€
Protection civile
Sécurité incendie

ATTRACTIVITÉ

103 M€

Animer, attirer et s'adapter

Le Département souhaite conforter la Saône-et-Loire comme destination incontournable, pour les touristes mais aussi pour les futurs habitants.
Offrir une qualité de vie saine, riche et enviable, promouvoir l'insertion professionnelle passe par l'accès aux soins, le soutien aux associations, l'accès à la culture et au sport…

19,5 M€
Centre départemental de santé

4 M€
Sport et jeunesse

3 M€
Attractivité et tourisme

10 M€
Culture

66 M€
Insertion et emploi

FONCTIONS SUPPORT

68 M€

Ressources humaines, fonctionnement des bâtiments, flotte de véhicules, informatique…

RÉTROSPECTIVE

FÉVRIER
Beauvau de la Sécurité civile dans les locaux du Département à Mâcon

FEVRIER-MARS
Participation pour la 3e année consécutive au **Salon international de l'agriculture à Paris**

MAI
1 600 collégiens félicités pour avoir obtenu la mention Très bien au brevet des collèges 2024

JUIN
Journées départementales des Armées à Chalon-sur-Saône, organisées en partenariat avec la Délégation militaire départementale

JUIN
Pose de la première pierre du futur **Village d'enfants à Saint-Gengoux-le-National**

JUIN
Inauguration de l'extension de l'Ehpad Cœur du Brionnais à Marcigny qui offre désormais 80 places d'accueil

RÉTROSPECTIVE

JUIN-JUILLET
4e édition du festival Scènes en campagne qui a investi cette année les moulins et les pressoirs

SEPTEMBRE
Réouverture du pont de Thorey qui assure la liaison entre Gigny-sur-Saône et Saint-Germain-du-Plain

SEPTEMBRE
Présentation de l'antenne PASS71, qui offrira dès la rentrée scolaire 2026 la possibilité aux jeunes d'effectuer leur première année de médecine à Chalon-sur-Saône

SEPTEMBRE
La Saône-et-Loire a célébré ses champions au cours de **la 10e édition des Trophées du sport,** en partenariat avec le Comité départemental olympique et sportif (CDOS)

OCTOBRE
Près de 1 000 participants ont gravi les 280 marches des Archives départementales à Mâcon lors de la **Verticale rose dans le cadre d'Octobre rose**

OCTOBRE
Début des travaux de la section de voie verte
Paray-le-Monial / Charolles / Vendenesse-lès-Charolles

NOVEMBRE
Nouvelle mandature du Conseil départemental des jeunes de Saône-et-Loire
106 collégiens ont officiellement fait leur entrée dans la vie publique !

Solida

rités

Le Département accompagne, soutient et protège les familles et les enfants, les personnes âgées et en situation de handicap, les personnes en situation de fragilité sociale. La solidarité humaine est au cœur de nos politiques ! Le budget qu'il consacre à cette mission essentielle est le plus important engagé par la collectivité.

372 millions d'euros

ont été consacrés
aux solidarités en 2025

ZOOM SUR

UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LE SERVICE SOCIAL DÉPARTEMENTAL

Adoptée lors de l'Assemblée départementale en septembre 2025 et inscrite dans les actions du Schéma unique « Solidarités71 », la feuille de route 2025- 2028 du Service social départemental (SSD) affirme la volonté du Département de Saône-et-Loire de conduire une politique de proximité, au service des habitants de Saône-et-Loire. Dans les 18 Maisons départementales des solidarités (MDS) et plus de 60 lieux de permanence qui maillent le territoire, les professionnels du SSD (chargés d'accueil, gestionnaires, travailleurs sociaux et responsables locaux des solidarités) œuvrent pour apporter une réponse, orienter, accompagner les personnes rencontrant des difficultés ou exprimant une demande d'ordre social, avec une finalité : les aider à retrouver ou à développer leur autonomie de vie.

UNE AMBITION STRATÉGIQUE

Avec la feuille de route 2025-2028, l'ambition du Département de Saône-et-Loire est forte : assurer l'égalité territoriale entre villes, bourgs-centres et communes rurales ; donner de la lisibilité à l'action publique ; moderniser et innover pour mieux anticiper les fragilités et accompagner les transitions sociales. Bien au-delà d'un document de référence, cette démarche est un acte politique fondateur, qui place l'action sociale au cœur des grandes politiques départementales.
Agir pour la solidarité sur l'ensemble de notre territoire est la première de nos missions et la plus belle preuve de l'utilité du Département au quotidien !

FIXER LE CAP

Au travers de 5 grandes orientations, déclinées en actions concrètes, la feuille de route fixe le cap des prochaines années. Elle poursuit 3 objectifs clairs :
› clarifier, rendre lisibles et partagées les missions du SSD,
› garantir une réponse homogène sur tout le territoire,
› mieux piloter pour anticiper les fragilités.

L'élaboration de la feuille de route du SSD, pilotée par le Service appui à l'action sociale (SAAS), est le fruit d'une démarche collaborative. De janvier à juillet 2025, entre ateliers thématiques, entretiens et réunions du groupe ressource, les travaux se sont appuyés sur l'expérience des professionnels qui fondent le SSD.

Le SSD s'adresse à l'ensemble des habitants du département confrontés à des difficultés de vie.

+ DE 200 professionnels
exercent au sein
du Service social départemental

9 ateliers thématiques
ont permis d'élaborer
collectivement la feuille de route

1 groupe ressource
pour une démarche
collaborative

LE SSD, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Département est le chef de file de l'action sociale et le SSD en est l'outil opérationnel. Il a pour mission d'aider les habitants à surmonter des difficultés sociales et de favoriser leur autonomie, qu'il s'agisse de logement, de ressources, de parentalité, d'accès aux droits et aux soins ou d'insertion.

C'est un acteur de terrain, humain et réactif, qui agit chaque jour au plus près des réalités locales :
› il accueille et accompagne les habitants en difficulté,
› il fait le lien entre les différents acteurs sociaux (Caisse d'allocations familiales, CCAS, associations, bailleurs, État),
› il incarne la solidarité locale, en apportant des réponses adaptées aux besoins de chaque territoire.

ENFANCE ET FAMILLE

AIDE SOCIALE À L'ENFANCE : OBJECTIF RETOUR EN FAMILLE

En 2024, le Département a lancé un appel à projets visant à créer un service d'accompagnement dédié au retour en famille des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance. C'est l'association Saint-Exupéry qui a été retenue, pour mener 120 mesures éducatives renforcées sur l'ensemble du territoire départemental, à compter de juin 2025.

Après quelques mois d'activité, la création de cette mesure a déjà permis à 80 enfants de regagner le domicile familial, avec un accompagnement intensif, réactif, au plus près des besoins des enfants et des parents. À travers ce projet, le Département poursuit ses efforts de consolidation de son dispositif de protection de l'enfance.

RENDRE LES JEUNES CONFIÉS À L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE ACTEURS DE LEUR PARCOURS

Le Conseil des jeunes de l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance (ODPE) a été créé en 2025. Il réunit des jeunes volontaires de 10 à 15 ans, accompagnés par l'aide sociale à l'enfance. Il a pour objectif de recueillir leur parole, leurs propositions et leur regard sur les dispositifs de protection de l'enfance. Espace d'expression, de consultation et de co-construction, il contribue à l'amélioration des politiques départementales de protection de l'enfance en intégrant l'expérience vécue des jeunes.

105 337
ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS EN SAÔNE-ET-LOIRE

3 585
ENFANTS CONCERNÉS PAR UNE INFORMATION PRÉOCCUPANTE

3 284
MINEURS ET JEUNES MAJEURS BÉNÉFICIENT D'AU MOINS UNE MESURE DE PROTECTION DE L'ENFANCE (AED, AEMO, PLACEMENT)

513
ENFANTS BÉNÉFICIANT DE L'INTERVENTION D'UN TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

537
ENFANTS ACCUEILLIS EN FAMILLES D'ACCUEIL

708
ENFANTS ACCUEILLIS EN ÉTABLISSEMENT

ÉVÉNEMENT : SUCCÈS POUR LE 1er FORUM DE LA PARENTALITÉ

Le 1er Forum de la parentalité s'est tenu le 1er octobre 2025 au Théâtre, Scène nationale de Mâcon. Initié dans le cadre du Schéma départemental des services aux familles (SDSF), copiloté par le Département, la Caisse d'allocations familiale, la Mutuelle sociale agricole, l'Éducation nationale et l'État, il a attiré 500 parents/enfants et 300 professionnels.
Une action d'envergure qui répond aux ambitions du Schéma unique « Solidarités71 » ! En effet, l'événement avait vocation à mieux faire connaître les dispositifs de soutien à la parentalité du territoire auprès des professionnels et du grand public et ainsi renforcer la prévention et le soutien à la parentalité.
Tout au long de la journée, 80 professionnels ont été mobilisés autour de 35 stands proposant des thématiques variées allant de la grossesse à l'adolescence : soutien à un lien d'attachement sécure, prévention des conduites à risques, mise en lumière de lieux d'échanges, de médiation et de rencontres entre pairs, témoignages de parents et jeunes... Une belle réussite qui a permis de montrer le dynamisme qui maille notre territoire en matière de soutien à la parentalité !

3 803
NAISSANCES EN 2024
(-8 % EN 5 ANS)

+ de 90 %
DES ENFANTS SCOLARISÉS EN MATERNELLE BÉNÉFICIENT D'UN BILAN DE SANTÉ

17 %
DES FEMMES ENCEINTES RENCONTRÉES PAR UNE SAGE-FEMME DE PMI

+ de 2 300
ASSISTANTS MATERNELS AGRÉÉS PAR LE DÉPARTEMENT

152
ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

DÉPLOIEMENT DE PROGRAMMES D'ACTIONS DE PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE SUR LES TERRITOIRES

Dans le cadre du Schéma unique « Solidarités71 » 2023-2027, le Département réaffirme la priorité qu'il donne au bien vieillir et au maintien à domicile des personnes âgées. Cette volonté se traduit par la mise en œuvre d'actions visant à renforcer la prévention à tous les âges de la vie. À ce titre, la Commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA) de Saône-et-Loire soutient le développement d'actions collectives de prévention à destination des personnes âgées de 60 ans et plus.
Afin de développer une offre de qualité au plus près des habitants, des programmes pluriannuels d'actions de prévention sont déployés progressivement sur les territoires autour de cinq thématiques prioritaires : activité physique et prévention des chutes, nutrition et alimentation adaptée, lien social et lutte contre l'isolement, mobilité et sécurité routière, accès et usage du numérique.
Après la mise en œuvre de programmes pour les territoires de l'Autunois-Morvan et du Charolais-Brionnais, la démarche est lancée depuis le 1er janvier 2025 pour le territoire du Chalonnais, pour une durée de 2 ans. Elle implique le Grand Chalon qui anime la démarche et 17 opérateurs (communautés de communes, CCAS, Mutualité française Saône-et-Loire et Mutualité française Bourgogne Franche-Comté, associations...).
Au total, 37 actions seront mises en œuvre sur la durée du programme parmi lesquelles des actions innovantes : prévention de la dénutrition auprès de personnes précaires, formation des bénévoles à la lutte contre l'isolement des seniors...

Ces 3 programmes sont financés à hauteur de 1,1 M € par la Commission des financeurs.

DÉMARCHES LIÉES À LA PERTE D'AUTONOMIE : SIMPLIFIER LES PROCÉDURES

Depuis plusieurs années, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), l'Assurance retraite et la Mutualité sociale agricole (MSA) travaillent conjointement pour simplifier le parcours et les démarches des demandeurs d'aides à l'autonomie. Cette simplification se concrétise par la mise en place d'un formulaire unique de demande d'aides à l'autonomie depuis le 1er octobre 2023 et par la reconnaissance mutuelle de l'évaluation des besoins des personnes âgées à domicile. L'objectif est d'éviter aux personnes d'avoir à redéposer une demande d'aide lorsque celle-ci a été adressée à un organisme non compétent au regard de leur situation et de leurs besoins. En Saône-et-Loire, l'année 2025 a marqué l'achèvement de la phase d'expérimentation engagée en novembre 2024 et le déploiement, à compter du 1er décembre, du dispositif de reconnaissance mutuelle de l'évaluation des besoins des personnes âgées à domicile. Une formation partagée entre les évaluateurs des Maisons locales de l'autonomie (MLA) pour l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) et ceux de Kalivi pour les aides des Caisses de retraite est prévue en janvier 2026 pour accompagner ce déploiement.

HANDICAP : 20 ANS DE LA LOI DU 11 FÉVRIER 2005

Le 10 février 2025, le Département a commémoré, en présence des partenaires, les 20 ans de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées lors d'une conférence de presse à la résidence Jacques Brel de la Mutualité française Saône-et-Loire, à Mâcon.
Cette loi a instauré un droit à la compensation des conséquences du handicap matérialisé par la création de la Prestation de compensation du handicap (PCH) et posé l'objectif d'une société inclusive.

L'événement a été l'occasion de souligner les avancées en la matière en Saône-et-Loire qui se traduisent notamment par :

› **une forte progression des décisions rendues par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH**) qui se poursuit en 2025 (+ 2 539 décisions en septembre 2025 par rapport à septembre 2024),

› **l'attribution de droits sans limitation de durée** pour une partie des prestations. Ainsi, en 2025, 65 % des décisions pour l'Allocation aux adultes handicapés (AAH) et 13% pour l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) sont concernées par cette nouvelle disposition,

› **l'accompagnement vers l'inclusion et l'autodétermination :**
- la Communauté 360 a facilité le parcours de 233 personnes en 2024,
- ouverture d'un nouvel habitat inclusif (colocation) à Montceau-les-Mines et création de nouvelles places en service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) en 2025,

› **l'élargissement de la PCH :** le déploiement, dans le cadre de la PCH, du soutien à la parentalité (130 bénéficiaires en 2024) et des heures de soutien à l'autonomie avec la formation spécifique des évaluateurs des Maisons locales de l'autonomie (MLA) aux handicaps psychiques,

› **la sensibilisation du grand public et des professionnels** au handicap auditif lors d'une avant-première du film *Elle entend pas la moto* à Mâcon.

9 182
BÉNÉFICIAIRES DE L'APA À DOMICILE

7 201
BÉNÉFICIAIRES DE L'APA EN ÉTABLISSEMENT

2 891
BÉNÉFICIAIRES DE LA PCH À DOMICILE DONT

2 891
BÉNÉFICIAIRES DE LA PCH À DOMICILE DONT 2 719 ADULTES ET 172 ENFANTS

845
BÉNÉFICIAIRES DE LA PCH EN ÉTABLISSEMENT DONT 813 ADULTES ET 32 ENFANTS

77
EHPAD HABILITÉS À L'AIDE SOCIALE DÉPARTEMENTALE

572
ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP BÉNÉFICIAIRES D'UNE PRISE EN CHARGE PAR LE DÉPARTEMENT DE LEUR TRANSPORT SCOLAIRE

10,52 %
DE LA POPULATION EN SAÔNE-ET-LOIRE AYANT UN DROIT OUVERT À LA MDPH

233
SITUATIONS ACCOMPAGNÉES PAR LA COMMUNAUTÉ 360

280
PERSONNES ÂGÉES PRÉSENTANT DES DIFFICULTÉS MULTIPLES (MÉDICALES ET SOCIALES) ACCOMPAGNÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE CAS MAIA

84
ACCUEILLANTS FAMILIAUX AGRÉES PAR LE DÉPARTEMENT POUR L'ACCUEIL DE PERSONNES ÂGÉES ET/OU ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP

115
BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE À LA VIE PARTAGÉE (AVP) VIVANT DANS DES HABITATS INCLUSIFS

APPUI TRANSVERSAL AUX SOLIDARITÉS

VERS UNE ALIMENTATION SOLIDAIRE ET DURABLE AVEC LE CONTRAT LOCAL DES SOLIDARITÉS

Dans les territoires ruraux, la précarité s'accompagne souvent de difficultés de mobilité pour accéder à l'aide alimentaire. Les personnes concernées sont donc doublement pénalisées.
Le Département, chef de file de l'action sociale, a donc fait le choix, dans le cadre du Contrat local des solidarités 2024-2027 signé avec l'État, d'agir pour faciliter l'accès à une alimentation saine et durable des publics vulnérables. Parce que bien se nourrir ne devrait dépendre ni des revenus, ni du lieu de vie, un appel à projets soutenant les initiatives d'aide alimentaire itinérante et les actions de sensibilisation au « mieux manger »pour tous a été lancé en 2025. Il a permis l'émergence de 14 projets dans tous les territoires du département, pour une mise en œuvre fin 2025 et courant 2026.
En parallèle, un diagnostic de l'aide alimentaire en Saône-et-Loire a été confié à l'association Active. Les objectifs ? Disposer d'une vision globale de l'aide alimentaire, de ses acteurs et de ses enjeux, pour pouvoir répondre au mieux aux besoins des habitants. Rendez-vous en 2026 pour connaître les conclusions et préconisations du diagnostic !

LA PRATIQUE DES CONFÉRENCES FAMILIALES SE DÉPLOIE EN SAÔNE-ET-LOIRE

Le 26 septembre, plus de 150 professionnels de la protection de l'enfance et du SSD, ainsi que des partenaires, se sont réunis pour une sensibilisation à la pratique des Conférences familiales. L'objectif ? Faire connaître cette pratique et susciter des vocations de coordinateurs, capables d'animer demain ces conférences. Les participants ont pu découvrir le déroulement concret d'une Conférence familiale, qui permet à une famille et à son entourage de se réunir pour élaborer ses solutions face à une difficulté. De quoi ouvrir des perspectives prometteuses : mise en place de formations et constitution d'un réseau de coordinateurs. À terme, l'ambition est de généraliser les Conférences familiales pour venir enrichir la boîte à outils des travailleurs sociaux en matière de prévention et d'accompagnement.

TERRITOIRES D'ACTION SOCIALE

MONTCEAU-AUTUN-LE CREUSOT

LES CAFÉ-PARTENAIRES POURSUIVENT LEUR DÉPLOIEMENT

Rencontre conviviale destinée aux acteurs locaux du champ social et médico-social de la circonscription de Montceau, le café-partenaire a trouvé son rythme tous les deux mois à la Maison départementale des solidarités de Montceau depuis 2024, tous les semestres à Autun et désormais au Creusot.
Son objectif : développer l'interconnaissance des acteurs locaux de l'action sociale et médico-sociale et favoriser l'intégration sur le territoire des nouveaux agents des Établissements ou services sociaux ou médico-sociaux (ESMS). Avec une trentaine de participants en moyenne, le café-partenaire remplit une mission essentielle : se connaître, se former et se mobiliser. Les enquêtes de satisfaction après 12 mois traduisent cet intérêt grandissant : 52 % sont satisfaits ... et 48 % très satisfaits !

CHALON-LOUHANS

LES ACTIONS COLLECTIVES : UN COMPLÉMENT À L'ACTION INDIVIDUELLE ÉDUCATIVE DES SERVICES SOCIAUX

En 2025, les équipes Aide sociale à l'enfance et aux familles (ASEF) du service Enfants confiés et du service d'Aide éducative à domicile (AED) se sont engagées dans deux actions collectives d'envergure pour des familles dont les enfants sont suivis par - ou confiés à - nos services.
Au printemps, 30 enfants et adolescents de 6 à 15 ans ont vécu une aventure forte dénommée « Quel cirque ! » aux côtés de la compagnie Boumkao. Mêlant expression corporelle et créativité, elle leur a permis de s'initier aux arts circassiens. Après une semaine d'intenses répétitions, les jeunes ont présenté un spectacle plein d'humour à leurs parents, éducateurs et familles d'accueil. Double bénéfice : ils ont pris confiance en eux et vécu une expérience positive en famille !

En juillet, l'équipe de travailleurs sociaux et plusieurs familles accompagnées dans le cadre de mesures d'AED se sont lancées dans le défi d'élaborer ensemble un séjour collectif au grand air dans le Jura. L'objectif était d'apprendre à vivre ensemble en respectant certaines règles de vie, partageant des temps de jeux et s'ouvrant à la culture locale. Un séjour riche en découvertes et en émotions où les familles et travailleurs sociaux ont appris à mieux se connaitre et à développer de nouvelles compétences !

MÂCON-PARAY

QUAND LE BÉNÉFICIAIRE DEVIENT « SPECT'ACTEUR » DE SON ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Le principe du théâtre-forum ? Inviter les bénéficiaires à s'exprimer sur des histoires jouées, s'appuyant s ur leurs parcours de vie, et à monter sur scène pour en jouer des versions alternatives.
Les travailleurs sociaux de la Maison départementale des solidarités de Mâcon se sont intéressés à cette approche décentrée, qui favorise la rencontre des points de vue et l'implication des publics accompagnés. 14 professionnels des différents service (SSD, ASEF, PMI) ont ainsi été formés en 2024 par l'association « Étincelle », pendant 5 jours.
En 2025, cette montée en compétences a rapidement été mise en pratique pour aborder des thématiques très concrètes via l'organisation de séances de théâtre-forum, d'abord à destination de professionnels, puis de personnes accompagnées.

Un théâtre-forum a notamment été organisé le 18 avril 2025 au centre social des Blanchettes à Mâcon, sur le thème de la consommation. La publicité, le démarchage, la surconsommation : trois mises en situation pour débattre de thématiques quotidiennes et réfléchir collectivement à des solutions de gestion du budget familial.
Bilan : un public conquis, qui a pu aborder dans le respect et la bienveillance le sujet souvent sensible et personnel de l'argent. Et pour les professionnels, un formidable levier d'accompagnement, qui donne tout son sens à leur engagement !

2 Aménag

gement

Le Département agit depuis longtemps
pour le développement de son territoire,
la sécurisation de ses infrastructures
et la préservation de son environnement
dans un contexte de changement climatique.
C'est plus que jamais une collectivité
de proximité, qui investit pour son territoire
et la qualité de vie de ses habitants !

193 millions d'euros
ont été consacrés à l'aménagement
du territoire en 2025

ZOOM SUR

PLAN ENVIRONNEMENT 2020-2030 : DÉJÀ 5 ANS D'ACTIONS CONCRÈTES POUR LA PLANÈTE

En 2020, le Département de Saône-et-Loire lançait un ambitieux Plan environnement sur dix ans, décliné en six axes, avec comme objectifs : protéger le territoire, préparer un avenir durable et agir pour un environnement de qualité, au service du bien-être de tous les Saône-et-Loiriens. Cinq ans plus tard, l'heure est au premier bilan. Un bilan positif puisque les résultats sont déjà visibles sur le terrain : le nombre d'Espaces naturels sensibles a triplé, l'objectif de planter 60 000 arbres et arbustes par an est réalisé, de nombreux aménagements cyclables ont vu le jour pour encourager les mobilités douces… Et de nombreuses actions sont d'ores et déjà programmées pour atteindre d'autres objectifs dans les cinq prochaines années !

PLAN NATURE : OBJECTIF 600 000 ARBRES D'ICI 2030

Depuis 2020, plus de 300 000 arbres ont déjà pris racine en Saône-et-Loire, soit la moitié de l'objectif fixé pour 2030. Le paysage se transforme peu à peu : des haies se redessinent le long des routes avec plus de 40 kilomètres déjà aménagés, offrant de nouveaux refuges à la biodiversité. Le nombre d'Espaces naturels sensibles (ENS) est, lui aussi, en nette progression : de trois en 2020, ils sont désormais neuf !
Afin de sensibiliser à la préservation de la biodiversité, le Département veille d'ailleurs à faire découvrir ces sites remarquables au public, et notamment aux plus jeunes, avec plus de 40 visites guidées proposées en 2025.
Si le Département agit sur les terrains dont il est propriétaire, comme les collèges, voies vertes ou dépendances routières, en intégrant la nature au cœur de ses aménagements, il propose aussi des dispositifs d'aide à la plantation, tel que le Chèque-Arbre 71, pour soutenir les initiatives locales émanant de collectivités et d'associations œuvrant pour la préservation de l'environnement.

PLAN LOGEMENTS : POUR BIEN VIVRE CHEZ SOI

Le plan logements soutient la transition énergétique en rendant les logements plus économes et accessibles. Pour le Département de Saône-et-Loire, la rénovation énergétique est à la fois un levier d'équité sociale et un moteur pour l'économie locale : la réalisation de travaux d'isolation assure confort et économies aux habitants, tout en remplissant le carnet de commandes des entreprises du secteur. Le Département a entièrement revisité les aides proposées aux Saône-et-Loiriens pour l'amélioration du confort et de la performance énergétique de leur logement. Très attractives, les subventions départementales permettent aux particuliers de réaliser chez eux des travaux structurants, qui participent à la réduction des émissions de Gaz à effet de serre (GES), tout en donnant de l'oxygène à l'économie locale.
Ainsi, depuis 2020, près de 10 000 foyers ont bénéficié de plus de 8 M€ d'aides, générant 52,5 M€ de travaux de rénovation énergétique réalisés par des entreprises locales.

Le plan environnement se décline en 6 plans thématiques : le plan nature, le plan eau, le plan collèges durables, le plan Tous à vélo, le plan logements et le plan Celsius.

Dans les 5 prochaines années, l'enjeu est d'aider chaque collectivité à amplifier ses projets d'adaptation au changement climatique. Car il est toujours plus efficace – et moins coûteux – d'anticiper que de subir !

5 M€ par an
consacrés au Plan environnement

+ DE 300 000 arbres
et 40 km de haies plantés

9 Espaces naturels sensibles

10 000 foyers
ayant bénéficié d'aides à la rénovation énergétique de leur logement

420 agriculteurs
soutenus dans l'installation d'un récupérateur d'eau de pluie

MAIS AUSSI

Plan Celsius : le Département décarbone !
Les bâtiments sont rénovés pour consommer moins d'énergie, les achats publics deviennent plus responsables, l'empreinte numérique diminue et les déplacements professionnels se mettent au vert.

Plan Tous à vélo : le Département change de braquet
Le Département poursuit le développement des mobilités douces afin de faciliter les trajets domicile-travail, les parcours scolaires et les déplacements de proximité à vélo. Objectif ? Faire du vélo un mode de déplacement sûr et accessible, pour un quotidien plus sain et durable.

Plan collèges durables : pour des collèges éco-vertueux
Meilleure gestion des ressources et fluides, économie circulaire, performance et confort d'hiver et d'été, végétalisation…
12 collèges seront entièrement rénovés à partir de 2026 pour devenir éco-exemplaires !

Plan eau : sécuriser la ressource en eau
Face aux sécheresses qui se multiplient et aux déséquilibres hydriques qui menacent l'avenir, le Département agit pour préserver, économiser et sécuriser la ressource en eau sur l'ensemble du territoire.

ROUTES ET INFRASTRUCTURES

L'ENTRETIEN DU RÉSEAU, UNE PRIORITÉ NÉCESSAIRE ET ASSUMÉE

Le Département de Saône-et-Loire dispose d'un réseau fort de 5 255 km de routes, 275 km de voies vertes et 1 870 ouvrages d'art. À l'exception de quelques ponts, ce patrimoine est globalement dans un état satisfaisant. L'objectif prioritaire est aujourd'hui de correctement entretenir et exploiter ce réseau, qui joue un rôle central dans l'attractivité et le développement économique et social du Département. En effet, ne pas entretenir les routes régulièrement coûte plus cher, met en danger les usagers et affaiblit l'économie et la cohésion du territoire. Ainsi, en 2025, les moyens tant humains que financiers ont été concentrés sur cette priorité d'entretien, avec en particulier une enveloppe de 12 M€ consacrée au renouvellement des chaussées et une enveloppe de 7 M€ dédiée à la surveillance et la rénovation des ponts.

Que se passe-t-il quand le réseau routier n'est pas régulièrement entretenu ?

Dégradation accélérée des infrastructures :
› sans entretien régulier, les fissures, nids-de-poule et affaissements se multiplient,
› cela entraîne une usure prématurée de la chaussée et du matériel routier (ponts, glissières, signalisation),
› la route devient de plus en plus coûteuse à réparer, car il faut ensuite réaliser des travaux lourds de réfection au lieu de simples réparations.

Coûts économiques plus élevés :
› le coût total de réparation à long terme est beaucoup plus élevé que celui d'un entretien préventif régulier, dans un rapport de 1 à 3,
› les véhicules des usagers s'abîment plus vite (suspension, pneus, carburant), ce qui augmente leurs dépenses,
› les dégradations peuvent aussi ralentir le trafic, pénalisant les entreprises de transport et l'économie locale.

Risques accrus pour la sécurité routière :
› les nids-de-poule, chaussées glissantes ou mal signalées peuvent provoquer des accidents de la route,
› les usagers (voitures, camions, deux-roues, piétons) sont plus exposés aux dangers.

Impact sur la qualité de vie et l'attractivité du territoire :
› des routes en mauvais état rendent les déplacementsplus longs, plus inconfortables et moins sûrs,
› cela décourage les investisseurs et les touristes,
› les habitants peuvent avoir un sentiment d'abandon si les infrastructures locales se dégradent.

TOUS À VÉLO EN SAÔNE-ET-LOIRE !

Le Département affiche une position volontariste pour contribuer au développement des modes actifs sur son territoire. En 2025, afin de développer l'usage du vélo, il a :

› arrêté un schéma directeur cyclable coconstruit avec les collectivités, afin d'identifier les routes départementales nécessitant un aménagement cyclable pour la mobilité du quotidien. Au total, ce sont 80 km d'itinéraires cyclables qui doivent être réalisés,

› élaboré un référentiel d'aménagement cyclable pour garantir une homogénéité et une cohérence des aménagements cyclables sur l'ensemble des routes du Département,

› aménagé 5,5 km d'itinéraires vélo et lancé l'aménagement de la voie verte Paray / Charolles / Vendenesse-lès-Charolles sur 22 km,

› reconduit son dispositif d'aide « Tous à vélo » qui soutient les projets vélo innovants portés par les collectivités et les associations.

ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES

APPEL À PROJETS : UN MILLÉSIME 2025 QUI VIENT CONFORTER UN BILAN DÉJÀ SIGNIFICATIF

En 2025, le Département a maintenu son dispositif en faveur des investissements des collectivités dans tous les territoires : 420 nouveaux dossiers ont été accompagnés pour un montant total de subventions de 10,7 M€ concourant à plus de 99 M€ de travaux. Depuis 2015, ce sont ainsi plus de 4 732 dossiers qui ont été soutenus à hauteur de 101,3 M€, correspondant à plus de 822 M€ de travaux investis sur le territoire départemental, et contribuant de façon significative à la volonté de soutien de l'économie locale.Avec ce haut niveau d'intervention en faveur des projets d'investissement des collectivités locales, le Département vient donc :

- apporter un soutien conséquent à la mise en œuvre opérationnelle des stratégies dont se sont dotés les territoires, sur des thématiques variées et dans des cadres très différents : adaptation au changement climatique, mobilités, santé, attractivité, accès aux services, aménagement des espaces publics... Autant de thématiques qui sous-tendent les stratégies actuelles de développement et d'aménagement des territoires et qui recoupent les 5 volets de l'Appel à projets départemental,
- contribuer au bouclage de plans de financement de travaux d'ampleur, dont la plupart sont contractualisés de façon pluriannuelle avec les autres financeurs,
- apporter son soutien à l'économie locale puisque la majeure partie des travaux sont réalisés par des artisans et sociétés locales.

22 €

PAR AN ET PAR HABITANT : CONTRIBUTION MOYENNE APPORTÉE PAR LE DÉPARTEMENT AUX PROJETS DES COLLECTIVITÉS RETENUS DANS LE CADRE DE L'APPEL À PROJETS, TOUS DOSSIERS CONFONDUS

490

DOSSIERS DÉPOSÉS DANS LE CADRE DE L'APPEL À PROJETS 2025, TOUS DE FAÇON DÉMATÉRIALISÉE VIA LE NOUVEAU TÉLÉSERVICE DÉDIÉ MIS EN FONCTION FIN 2024

NUMÉRIQUE ET TRÈS HAUT DÉBIT

LE DÉPARTEMENT ASSURE LE SERVICE APRÈS-VENTE

L'année 2024 a été marquée par la fin du déploiement de la fibre en Saône-et-Loire. Depuis, le Département assure la maîtrise d'ouvrage de l'évolution du réseau de fibre optique qu'il a construit, c'est-à-dire réalise les travaux dits de « vie du réseau ». Cela consiste à étendre le réseau pour alimenter de nouvelles constructions, à le renforcer dans des secteurs déjà déployés pour répondre à une densification de l'habitat, à le détourner à la demande des gestionnaires de voirie ou des propriétaires, à l'enfouir à la demande du Syndicat départemental d'énergie de Saône-et-Loire (Sydesl) ou d'Enedis.

SDUN, VOUS AVEZ DIT SDUN ?

Dans la continuité des actions en faveur de la lutte contre la fracture numérique, le programme du Schéma d'aménagement numérique du territoire (SDAN) a été complété en 2025 par l'adoption du Schéma départemental des usages du numérique (SDUN) 2025-2029, qui prévoit plusieurs actions en 2026 :

- le renouvellement de l'appel à projets Numérique71 à destination des communes et de leurs groupements,
- la poursuite du service numérique itinérant VAN71 2.0 avec un catalogue de prestations élargi à de nouveaux publics,
- l'ouverture du Musée numérique Micro-Folie au Lab71,
- la mise en service d'un Espace numérique de travail (ENT) pour les collèges.

AMÉNAGEMENT

COLLÈGES ET CITOYENNETÉ

MODERNITÉ, SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE

Le Département de Saône-et-Loire emploie 483 agents au sein des 51 collèges publics afin d'assurer un service de qualité en matière de restauration, d'hygiène et de propreté des locaux, d'accueil, d'hébergement mais également de maintenance des bâtiments et d'entretien des espaces extérieurs. La modernisation, la sécurisation et le bien-être restent les trois axes majeurs pour le Département de Saône-et-Loire qui a dédié un budget global de près de 54 M€ aux collèges en 2025.

La modernisation. Pour offrir aux collégiens et aux équipes pédagogiques des collèges modernes, adaptés et fonctionnels, le Département de Saône-et-Loire investit, chaque année, dans les bâtiments : agrandissements, restructurations, construction, aménagements, isolation, accessibilité, performance énergétique et environnementales.
La sécurisation. Au fur et à mesure des années, le Département déploie des moyens techniques et financiers importants pour assurer la sécurité des collégiens. Cela passe par la protection des bâtiments, mais aussi par la sensibilisation des collégiens face au harcèlement scolaire.
Le bien-être. Alimentation de qualité, sport pour tous, projets éducatifs et culturels, stages et apprentissage, citoyenneté et engagement sont autant de sujets sur lesquels le Département travaille pour favoriser le bien-être des collégiens et du personnel au sein des établissements.

DÉPLOIEMENT DE LA VIDÉOPROTECTION

La sécurisation des établissements se poursuit.
Aujourd'hui, c'est l'installation de systèmes anti-intrusion et de vidéoprotection,pour disposer des images d'intrusion en cas de vols ou de dégradations, qui est en cours de déploiement dans les 51 collèges publics de Saône-et-Loire.
La mise en service est effective dans les 30 premiers collèges équipés depuis le 11 juillet 2025.

OUVRIR SES CHAKRAS AVEC LE GUIDE DES ACTIONS ÉDUCATIVES

Son objectif ? Ouvrir les collèges sur leur environnement afin que les collégiens puissent bénéficier d'apprentissages variés dans leur contenu et dans leur présentation de la part des partenaires du Département.
Ce dispositif vise à soutenir, financer et coordonner des projets éducatifs en lien avec les priorités définies par le Département.
Les actions éducatives sélectionnées dans ce guide s'inscrivent ainsi autour de quatre thématiques : le vivre ensemble, l'engagement, l'environnement, le sport, la santé et l'alimentation. Chaque collège public du Département peut choisir les activités qu'il souhaite mettre en place, certaines gratuitement dans le cadre d'un conventionnement entre le Département et les partenaires, d'autres avec une participation à part égale entre le Département et le collège.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES : C'EST PARTI POUR UN NOUVEAU MANDAT !

Élus en octobre 2025 pour deux ans (2025-2027), les nouveaux Conseillers départementaux jeunes, issus de l'ensemble des collèges publics et privés de Saône-et-Loire, sont déjà au travail. Ils débattent des sujets qui les préoccupent, tout en faisant l'apprentissage de la citoyenneté et s'initiant à la démocratie locale et à la vie publique. Une expérience enrichissante et formatrice pour les citoyens de demain !

LE BONHEUR EST DANS L'ASSIETTE

Soucieux d'offrir une restauration de qualité à ses élèves, le Département de Saône-et-Loire se mobilise pour favoriser le développement des circuits de proximité dans les restaurants scolaires des collèges avec le savoir-faire de 71 cuisiniers qui produisent au sein des collèges. Ce sont près de 16 000 repas qui sont servis chaque jour dans les collèges de Saône-et-Loire avec un fil conducteur : permettre aux adolescents de bien manger car l'alimentation joue un rôle majeur dans les capacités d'apprentissage des jeunes. Il est également important de donner des habitudes de consommation saines aux futurs consommateurs de demain !

C'est dans cette philosophie que s'est tenu « Le Grand Repas » le 9 octobre dernier : le chef doublement étoilé Cédric Burtin (Saint-Rémy) et le chef du restaurant scolaire du collège Camille Chevalier Arnauld Liochon (Chalon-sur-Saône) ont imaginé un menu de saison autour du bœuf charolais, du miel et des pommes. 22 établissements – collèges, mais aussi Ehpad, Esat et restaurants d'entreprise – se sont régalés avec ce repas à la fois pédagogique, durable et gourmand. Une belle opération qui a permis de sensibiliser à une alimentation plus responsable et à l'anti-gaspillage alimentaire, autour des enjeux du circuit court et de l'éducation au goût.

AGRICULTURE

LE PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL LANCÉ !

Le Département a adopté le plan d'action de son Projet alimentaire territorial (PAT), intitulé : *La restauration collective, levier d'une politique alimentaire territoriale pour tous en Saône-et-Loire.*
À travers ce plan, il s'engage pour 5 ans en faveur du « manger et produire local, durable et solidaire » en apportant des réponses et des solutions concrètes, pragmatiques et cohérentes aux attentes des acteurs mobilisés et aux principaux enjeux concernant l'agriculture et l'alimentation.

LE PLAN D'ACTION S'ARTICULE AUTOUR DE PLUSIEURS AXES

Utiliser l'approvisionnement local des collèges comme effet levier pour l'ensemble de la restauration collective

› Développement de la plateforme Agrilocal : depuis 2 ans, elle affiche un chiffre d'affaires d'1 M€ avec 100 % des collèges engagés dans une démarche de qualité (AOP, IGP, bio...).
› Poursuite d'actions existantes et mise en place d'actions innovantes : formation des cuisiniers (master-class annuelle), mise en valeur des produits locaux (opérations « À fond la courge » en partenariat avec le groupe La Poste et « Le Grand Repas » en octobre 2025), salon Agrilocal au mois d'avril à Mâcon pour favoriser la rencontre entre acheteurs et fournisseurs, lancement d'une réflexion sur la création d'un groupement d'achat départemental.

Faciliter l'accès au manger pour tous

Face au constat préoccupant que les retraités, les familles modestes, les jeunes actifs, étudiants et même les agriculteurs sont aujourd'hui concernés par la précarité alimentaire en Saône-et-Loire, le Département met en œuvre des actions ciblées sur l'accès à une alimentation saine et locale :
› Lancement d'un diagnostic territorial de la précarité alimentaire,
› Opération de soutien à la Banque Alimentaire (6 500 €) pour l'achat de produits locaux via Agrilocal,
› Développement d'un réseau de points de vente en circuit court : 1re édition de La Saône-et-Loire de ferme en ferme en avril 2025 avec 28 fermes participantes et plus de 20 000 visites au cours du week-end.

Développer et rémunérer les pratiques agricoles résilientes

Le Département apporte déjà son concours technique ou financier pour :
› Investir dans des équipements favorisant la sobriété ou la gestion de l'eau (subvention à l'équipement de récupérateurs d'eau de pluie : 25 dossiers accompagnés pour un montant d'aide de 418 575 €),
› Aider à maintenir des techniques et ressources adaptées au changement climatique (replantation de haies, de ceps de vigne : 87 dossiers soutenus pour un montant d'aide de 182 016 €).

Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)

235
DOSSIERS PROGRAMMÉS,

SOIT **40%**
DE LA PROGRAMMATION
ENGAGEMENT DE 2,9 M€
DE COFINANCEMENT
DÉPARTEMENTAL
(7,3 M€ SUR 5 ANS)

Plan de soutien aux vétérinaires exerçant auprès des animaux d'élevage

4
CABINETS RURAUX MODERNISÉS
POUR UN MONTANT
DE 37 661 €

5
DEMANDES D'INDEMNITÉS
DE LOGEMENT
OU DE DÉPLACEMENT
ACCEPTÉES
POUR UN MONTANT DE
1 375 €

Actions en faveur de l'agriculture

16
ÉVÉNEMENTS SOUTENUS
POUR
45 000 €

Actions en faveur de la filière équine

7
MANIFESTATIONS
SOUTENUES
POUR 25 000€

ENVIRONNEMENT

6
CONVENTIONNEMENTS ENTRE LE DÉPARTEMENT ET DES INTERCOMMUNALITÉS

+ DE 10 00 KM
DE CHEMINS INSCRITS AU PDIPR

PRÈS DE 40
SIGNALEMENTS « SURICATE » PRIS EN CHARGE ET RÉSOLUS DEPUIS OCTOBRE 2024

CONTRACTUALISER POUR MIEUX RANDONNER

Dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée, adossée à sa compétence réglementaire relative au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR), le Département propose désormais aux territoires un accompagnement méthodologique et technique. Mettant à profit son expérience d'une vingtaine d'année acquise dans le cadre du déploiement des Balades vertes, il offre aux intercommunalités la possibilité d'un appui sur mesure dans un cadre contractualisé pour repenser leur maillage de randonnées.
Après le territoire du Chalonnais en 2024, et ses 4 intercommunalités réunies au sein de l'association Tourisme en Chalonnais, deux nouvelles conventions ont été conclues en 2025 avec les communautés de communes Entre Arroux Loire et Somme et Le Grand Charolais.
Les collectivités concernées bénéficient ainsi non seulement de conseils, retours d'expériences et regards d'experts, mais également des outils et ressources mis à disposition par le Département. Parmi ces derniers : la déclinaison départementale de l'outil national « Suricate » permet depuis fin 2024 aux randonneurs-sentinelles de participer à la veille de l'état des chemins de randonnée en faisant remonter, via une application éponyme, des signalements aux collectivités gestionnaires concernées. Plus vite repérés, les désordres constatés sont ainsi plus vite résolus !

LABEL ENS 71 : UN NOUVEAU SITE REJOINT LE RÉSEAU

Le maillage des Espaces naturels sensibles (ENS) se poursuit en Saône-et-Loire ! Après deux premiers sites communaux labellisés en 2023 et 2024 (l'île du château à Verdun-sur-le-Doubs et le petit Fleury à Bourbon-Lancy), c'est un site propriété du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne (CENB) qui a été labellisé « ENS71 » en septembre 2025 : le Pré de Charvet, situé sur la commune de Cuisery. Ces prairies inondables à proximité de la Seille viennent ainsi compléter la palette des milieux naturels d'exception proposés à la découverte et faisant l'objet d'une gestion patrimoniale.
L'année 2025 a également été marquée par le prolongement du circuit de découverte de l'ENS d'Azé, « du toit des grottes à la Mouge ». Un platelage bois permet désormais de pénétrer au cœur des milieux humides situés en bordure de la rivière Mouge. L'occasion également de valoriser les travaux de reméandrage du cours d'eau conduits avec succès il y a quelques années par le Département. En effet, la présence avérée en 2025 de jeunes truites farios témoigne de la réussite du projet en matière de fonctionnalité écologique !

RETENUE D'EAU DU PONT DU ROI

Des travaux d'aménagement ont été réalisés par le Département sur les cours d'eau du bassin versant de la retenue du Pont du Roi, à Saint-Emiland. L'objectif ? Préserver la qualité de cette ressource d'eau brute stratégique pour l'Autunois qui alimente en eau potable près de 30 000 habitants !

Attra

ctivité

Le Département souhaite conforter la Saône-et-Loire comme destination incontournable, pour les touristes mais aussi pour les futurs habitants. Offrir une qualité de vie saine, riche et enviable, passe par l'accès aux soins, la dynamique associative, l'accès à la culture et au sport...

103 millions d'euros

ont été consacrés à l'attractivité du territoire en 2025

ZOOM SUR

CONSTRUIRE UNE OFFRE DE SOIN ACCESSIBLE ET DURABLE

Depuis 2015, le Département de Saône-et-Loire mène une politique offensive pour répondre au défi de la désertification médicale. Pensée comme un véritable projet de territoire, cette stratégie vise à garantir une offre de soins accessible à tous les Saône-et-Loiriens. Après la création du Centre départemental de santé, la mise en place de la téléexpertise, la création d'Hippocrate71 ou encore le soutien à la recherche, l'ouverture d'une première année d'études de santé à Chalon-sur-Saône en partenariat avec l'Université Bourgogne Europe marque une nouvelle étape. Zoom sur une politique Santé cohérente, durable et résolument tournée vers l'avenir !

OUVERTURE D'UNE ANTENNE PASS71 À LA RENTRÉE 2026

En offrant la possibilité aux jeunes de pouvoir effectuer leur première année d'études de santé à Chalon-sur-Saône immédiatement après le baccalauréat, le Département entend faciliter l'accès aux enseignements en santé pour les jeunes de Saône-et-Loire et créer les conditions d'un retour des professionnels à l'issue de leurs études. Cette première année du Parcours d'accès spécifique santé (PASS) est une réponse concrète aux difficultés rencontrées par les étudiants en santé : obstacles géographiques et logistiques pour accéder à des formations spécialisées. Créer une antenne PASS sur notre territoire, c'est donner la même chance à tous ! Concrètement, les cours de santé se feront en distanciel (comme à Dijon), tandis qu'un système de tutorat/mentorat et des cours d'anglais médical seront dispensés en présentiel à Chalon. Financé à 100 % par le Département (715 000 €), le site de 450 m² se situe près de la gare et du centre hospitalier, et offre un équipement complet : salles de cours équipées de visioconférence, coworking, bibliothèque universitaire, espace de restauration... Une vraie chance pour les jeunes et pour l'avenir de notre système de santé !

CENTRE DÉPARTEMENTAL DE SANTÉ

+ DE 30 points de consultations
répartis sur tout le territoire

+ DE 100 médecins
et professionnels de santé salariés

150 000 consultations
réalisées en 2024, dont 127 000 en médecine générale

+ DE 40 000 habitants
ont retrouvé un médecin traitant grâce au dispositif

Penser l'offre de soins dans sa globalité est un enjeu de santé publique, mais aussi un enjeu démographique, d'aménagement du territoire et d'attractivité.

Le Département soutient aussi la recherche médicale : grâce à son appui, l'Association pour la recherche médicale en Saône-et-Loire a obtenu près de 2 M€ pour des projets innovants en remportant la première place d'un appel à manifestation d'intérêt du ministère de la Santé.

HIPPOCRATE71 ET CAP MÉDECIN71 POUR ATTIRER ET GARDER LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Hippocrate71 est un programme d'aides financières qui soutient à la fois les étudiants en médecine, les professionnels de santé et les collectivités. Le cœur du dispositif repose sur un principe simple : accompagner les médecins à chaque étape de leur parcours.
Des bourses d'études sont proposées aux étudiants du 1er au 3e cycle, en échange d'un engagement à s'installer dans le département pendant au moins 5 ans. Il peut aussi financer les déplacements des étudiants en médecine lors des stages, les investissements pour s'installer en libéral ou des cours de français médical pour les professionnels étrangers. Les collectivités peuvent quant à elles obtenir un soutien pour financer un projet d'investissement destiné à loger les étudiants, cofinancer des cabinets de télémédecine… Construit en 2025 et mis en œuvre à partir de 2026, Cap Médecin71 est, de son côté, un service qui accompagne l'installation des médecins en Saône-et-Loire, qu'ils soient en fin d'internat ou déjà en exercice. Démarches administratives, recherche de logement, scolarisation des enfants, mise en relation avec les acteurs locaux, Cap Médecin71 propose aux médecins un suivi personnalisé dans la construction de leur projet professionnel et personnel.

PRENDRE SOIN DE SES HABITANTS : UN FACTEUR D'ATTRACTIVITÉ !

Qu'est-ce qui fait qu'une famille choisit de s'installer - et rester - sur un territoire ? Des services de proximité, des infrastructures de qualité, un réseau routier entretenu, des paysages préservés, la proximité de gares TGV, ainsi qu'un accès à la fibre, au sport, à la culture… et à la santé. Le Département l'a compris et offre aux habitants de nombreuses raisons de vivre en Saône-et-Loire !
Pour faire face à la pénurie de médecins, il a par exemple été le premier Département à créer en 2017 un Centre départemental de santé (CDS), une réponse au manque de soins médicaux de proximité, complémentaire à la médecine libérale. Le CDS maille aujourd'hui tout le territoire de la Saône-et-Loire avec plus de 30 points de consultation répartis sur l'ensemble de la Saône-et-Loire.

ATTRACTIVITÉ

CENTRE DÉPARTEMENTAL DE SANTÉ

UN DÉVELOPPEMENT CONTINU

Le Centre départemental de santé se déploie de manière soutenue. En 2025, les effectifs du CDS s e sont encore étoffés avec le recrutement de 18 professionnels entre le 1er janvier et le 31 août (médecins généralistes, médecins spécialistes, médecins vacataires, infirmiers en pratique avancée, psychologue, orthoptistes, assistantes médicales).
Aujourd'hui le CDS peut s'appuyer sur 74 généralistes et spécialistes (gynécologues, dermatologues, pédiatres, pneumologues, pédopsychiatres) et 37 autres professionnels de santé.
Plus de 40 000 patients ont d'ailleurs déclaré le CDS comme médecin traitant !

PARTENARIATS ET PROJETS INNOVANTS

En 2025, le CDS a également maintenu son intervention auprès de patients relevant des politiques départementales : évaluations médicales des personnes handicapées, consultations dans des structures médico-sociales et notamment dans les établissements pour personnes âgées et de la petite enfance, consultations en lien avec la Protection maternelle et infantile, Maison des adolescents…
De nombreux partenariats se sont aussi mis en place au fil du temps avec différentes structures : Groupements hospitaliers territoriaux, Ehpad, résidences autonomie, Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) et Contrats locaux de santé (CLS).

Par ailleurs, le Centre de santé accueille des étudiants internes en médecine pour leur stage de fin d'étude et quatre praticiens associés (diplômés hors de l'Union européenne) pour un semestre pendant 2 ans en partenariat avec le centre hospitalier de Mâcon.
De plus, l'année 2025 a permis de conforter de nombreux projets innovants, comme la téléexpertise sur de nouvelles spécialités (rhumatologie, endocrinologie…).
Enfin, un partenariat avec les Groupements hospitaliers de territoire (GHT) Nord et Sud ainsi que l'Etablissement public de santé mentale 71 permet de mettre en place le corecrutement de soignants et l'accueil de stagiaires.

Le Centre départemental de santé, c'est aujourd'hui 31 lieux de consultation en Saône-et-Loire, dont 7 centres de santé. Le déploiement du CDS évolue en lien avec les installations des médecins libéraux sur le territoire, ce qui a occasionné la fermeture des antennes de Blanzy et de Joncy courant 2025.

En 2025, le Centre départemental de santé a recruté :

9 MÉDECINS GÉNÉRALISTES
au sein des CST de Autun, Le Creusot, Louhans, Chalon-sur-Saône, Mâcon, Digoin

1 GYNÉCOLOGUE
au sein du CST de Louhans

1 DERMATOLOGUE
au sein du CST de Mâcon

3 INFIRMIERS EN PRATIQUE AVANCÉE (IPA)
au sein des CST de Mâcon, Montceau-les-Mines et Digoin

1 PSYCHOLOGUE
au sein du CST de Digoin

2 ASSISTANTES MÉDICALES
au sein des CST de Mâcon et Louhans

1 INFIRMIÈRE ASALÉE
à Mâcon

EN 2025, DES ACTIONS DE PRÉVENTION ONT ÉTÉ MENÉES PAR LE CDS EN PARTENARIAT AVEC LES ACTEURS LOCAUX :

- Journées de prévention des cancers de la femme en collaboration avec la CPAM et la CPTS en septembre à Louhans, avec plus de 120 femmes dépistées
- Journée de prévention sur les risques cardio-vasculaires en mars à Chauffailles. 200 visiteurs ont participé à l'événement réunissant professionnels et citoyens pour sensibiliser sur les enjeux de la santé en partenariat avec la FeMaSCo-BFC
- Journée multi dépistage en novembre à Chalon-sur-Saône
- Journées et ateliers autour du mois sans tabac à Mâcon et Chalon-sur-Saône en partenariat avec la CPAM
- Atelier dépistage et autopalpation en octobre à Autun en partenariat avec le Centre hospitalier
- Octobre rose à Montceau-les-Mines et au Creusot

INSERTION PROFESSIONELLE ET EMPLOI

LES ALLOCATAIRES DU RSA TOUJOURS MIEUX ACCOMPAGNÉS VERS L'EMPLOI

L'année 2025 marque une étape importante dans la politique d'insertion du Département de Saône-et-Loire, avec la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi. Celle-ci consacre une nouvelle organisation de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA (Revenu de solidarité active), fondée sur un parcours rénové, plus intensif et coordonné, en lien étroit avec France Travail et l'ensemble des partenaires de l'insertion.
Dans ce cadre, le Département s'est pleinement mobilisé pour garantir à chaque allocataire du RSA un accompagnement adapté à sa situation, conciliant appui à la levée des freins sociaux et accès à l'emploi durable. Les actions engagées ces dernières années (recrutement de conseillers dédiés, développement d'outils spécifiques, partenariats renforcés avec les acteurs économiques...) ont permis de consolider les résultats obtenus et d'envisager de poursuivre la dynamique engagée.
Le Département confirme ainsi son engagement à faire du plein emploi un objectif partagé, au service de l'insertion de tous les Saône-et-Loiriens.

L'EXPÉRIMENTATION DE L'ACCOMPAGNEMENT RÉNOVÉ DES ALLOCATAIRES DU RSA

Le Département de Saône-et-Loire est territoire pilote de cette expérimentation ! En effet, afin de favoriser le retour à l'emploi de ses allocataires, il s'est porté volontaire pour expérimenter « l'accompagnement rénové des allocataires du RSA » sur la période 2024-2025.
3 171 allocataires ont intégré cette expérimentation, qui se traduit par des rendez-vous mensuels avec leur référent, la participation à des actions collectives et la découverte de métiers au cours de stage ou visites d'entreprises.
Les premiers résultats de cette expérimentation sont positifs avec un taux d'accès à l'emploi à 6 mois après l'entrée en parcours de 43,5 % et un taux de non versement total du RSA à 6 mois pour 32 % d'entre eux. Cette dynamique permet aux bénéficiaires du RSA de retrouver rapidement un emploi et de retrouver une autonomie financière plus stable et de façon pérenne.

CHEF DE FILE DES POLITIQUES D'INSERTION,
le Département s'attache à favoriser le retour à l'emploi des allocataires du RSA et l'insertion des publics les plus éloignés de l'emploi.

8 203
ALLOCATAIRES DU RSA EN SAÔNE-ET-LOIRE EN AOÛT 2025 (contre 11 097 en janvier 2021), soit une baisse de 26 %

ASSO71

30 % D'ACTIVITÉ EN PLUS

En 2025, Asso71 a pleinement participé à l'effort budgétaire demandé à la collectivité. En effet, son budget a été réduit de 17 % passant de 60 000 € à 50 000 €. Malgré cela, le service a pu continuer son développement d'activité et à même connu une augmentation de près de 30 % de son activité. La hausse de 2024 s'est ainsi confirmée en 2025 ! Cette année, Asso71 a accompagné 700 associations différentes et traité 1 400 demandes. Le délai de traitement est, quant à lui, stable avec une moyenne de 7 jours. En outre, si les demandes sont majoritairement liées aux financements, aux affaires juridiques et administratives, aux statuts et modes de gouvernance, on observe une nette augmentation des demandes relatives au bénévolat.

ASSO71 A PRIS PART À 28 FORUMS DES ASSOCIATIONS

Ce sont des temps privilégiés pour aller à la rencontre des dirigeants associatifs et d'échanger sur leurs problématiques, parmi lesquelles la difficulté à renouveler leurs encadrants.

UNE CAMPAGNE BÉNÉVOLAT

En mars 2024, Asso71 a organisé la seconde édition des « Rendez-vous associatifs des territoires ». 6 soirées d'information et d'échanges ont été mises en place dans tous les bassins de vie du département, autour des questions relatives aux finances et au bénévolat. Plus de 1 000 dirigeants associatifs y ont participé. Cela a été l'occasion de transmettre quelques bons réflexes en matière de finances associatives et de partager des astuces pour développer le bénévolat. Une belle opportunité également pour le service d'aller à la rencontre des associations et de leur proposer des accompagnements personnalisés.

LA CONSOLIDATION DU CENTRE DE RESSOURCES

Asso71 développe des ressources à mettre à disposition des dirigeants associatifs, des bénévoles et des élus locaux. Un centre de ressources s'est structuré en plusieurs catégories : gestion administrative et financière, organisation d'événements, vie statutaire et gouvernance, bénévolat. Il comprend à ce jour 16 flyers et 32 fiches techniques donnant des clés aux associations pour trouver, garder, valoriser leurs bénévoles ou organiser des manifestations écoresponsables.
Ce centre de ressources, accessible sur le site internet du Département de Saône-et-Loire, contribue à une meilleure information des dirigeants associatifs. A noter que le service travaille aussi à la diffusion de cette information par le biais d'une newsletter transmise quatre fois dans l'année à plus de 4 300 contacts associatifs et à l'ensemble des communes.

UNE ANNÉE BIEN REMPLIE

- 3e édition des Rendez-vous de territoire en mars : 6 soirées d'informations et d'échanges autour des questions relatives aux finances et au bénévolat
- 2e Tournée à la rencontre des communes rurales
- Participation à l'animation d'un groupe du Conseil départemental des jeunes (CDJ) sur le bassin mâconnais sur la thématique de l'engagement des jeunes
- Mise en place de demi-journées de permanences pour les associations au sein des Maison départementales des solidarités

EN 2025, LE DÉPARTEMENT A SOUTENU L'ACCUEIL DE COMPÉTITIONS CYCLISTES D'ENVERGURE EN SAÔNE-ET-LOIRE, comme le Critérium du Dauphiné à Mâcon et le Tour de l'Avenir à Vitry-en-Charollais, Lugny et Étang-sur-Arroux.

SPORT

UN SOUTIEN RÉAFFIRMÉ AU MOUVEMENT SPORTIF

En 2025, le contexte budgétaire a contraint le Département à faire des choix pour assurer un accompagnement efficace et pérenne au mouvement sportif. Il a toutefois réaffirmé son soutien au mouvement sportif local à hauteur de 2,5 M€ et a souhaité que cette dynamique olympique bénéficie durablement à l'ensemble du territoire et de ses habitants.

ACCOMPAGNER LE PLUS HAUT NIVEAU

Le Département accompagne les associations sportives évoluant au plus haut niveau, qui représentent 60 % du budget dédié à sa politique sportive. L'Élan Chalon et le CBBS (Charnay Basket Bourgogne Sud) sont les deux clubs de basket-ball qui évoluent dans des championnats professionnels. Ambassadeurs du Département sur les scènes sportives nationales et internationales, ils ont été soutenus à hauteur de 350 000 € chacun en 2025, afin de porter haut les couleurs de la Saône-et-Loire. Mission remplie puisqu'ils ont tous deux accédé au niveau Européen. Par ailleurs, le Département structure l'accompagnement du haut niveau par une aide adaptée à un collectif de 14 clubs de sports collectifs à potentiel, qui évoluent au plus haut niveau de leur championnat national.

SOUTENIR LE SPORT AMATEUR

40 % du budget sportif du Département est consacré au sport amateur et permet ainsi d'accompagner des comités départementaux et des clubs concourant au développement de la politique sportive du Département en matière d'éducation, de solidarité et de cohésion sociale en direction de ses publics cibles.
Le soutien du Département se matérialise par l'achat d'équipements sportifs, la participation au déplacement pour permettre aux licenciés d'assister à des spectacles sportifs, l'organisation de manifestations sportives...

ACCUEILLIR DES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

Pleinement conscient que la pratique sportive est un levier essentiel d'égalité, de citoyenneté, de santé mais aussi d'attractivité territoriale à travers les retombées économiques, médiatiques et touristiques liées aux évènements sportifs, le Département de Saône-et-Loire joue depuis longtemps un rôle moteur dans le développement du sport dans le territoire.

ATTRACTIVITÉ

ARCHIVES ET PATRIMOINE

REDÉCOUVRIR GABRIEL VOISIN

L'exposition « *Gabriel Voisin (1880-1973), inventer sans limites* » créée par le Département a fait l'événement aux Archives départementales en 2025 : l'occasion de redécouvrir une des figures majeures de l'histoire de l'aviation et de l'automobile. À travers textes, objets et vidéos, l'exposition invitait à explorer le parcours hors-norme d'un grand amoureux de la Saône, au bord de laquelle il a commencé et fini sa vie. La création d'une œuvre d'art, des conférences, des ateliers et un spectacle ont été proposés autour de l'exposition, qui a bénéficié du mécénat de l'association ESPACE Mâconnais Val-de-Saône. À l'automne, l'exposition a quitté Mâcon pour Belleville-en-Beaujolais, ville de naissance de Gabriel Voisin, où elle a été présentée au sein de l'ancien Hôtel-Dieu.

AU TITRE DU PATRIMOINE CULTUREL, CE SONT 115 PROJETS QUE LE DÉPARTEMENT A ACCOMPAGNÉS EN 2025, portés par des communes ou intercommunalités, des établissements publics, des associations et des particuliers. Par un soutien aux études préalables et à la restauration, la collectivité contribue à la conservation des édifices et des objets. L'appui à des chantiers de fouilles archéologiques, aux expositions, aux publications, aux parcours et circuits, répond à l'enjeu de connaissance et de partage autour du patrimoine.
Enfin, le Département cofinance les projets qui contribuent à la valorisation du patrimoine, fort vecteur d'attractivité de notre territoire. C'est ainsi que cet été, lors des Journées romaines d'Autun, les visiteurs ont pu plonger dans la réalité des chantiers de construction du 1er siècle de notre ère.

LECTURE PUBLIQUE ET ACTION CULTURELLE

SOUTIEN RÉAFFIRMÉ À L'ENSEIGNEMENT ET LA PRATIQUE ARTISTIQUES

Fin 2025, le Département de Saône-et-Loire a adopté son nouveau Schéma départemental des enseignements et pratiques artistiques (SDEA) pour 2026-2032. Il réaffirme le soutien aux écoles de musique, de danse et de théâtre, avec un double objectif : garantir la qualité de l'enseignement et son accessibilité à tous les Saône-et-Loiriens. Il met l'accent sur la formation des professionnels, le développement de l'inclusion (via le dispositif « Tous en jeu »), l'aide à la structuration des cultures urbaines et le soutien aux pratiques amateurs.
Pour cela, un nouveau fonds d'intervention artistique a été créé et viendra soutenir des projets qui enrichissent la pratique artistique individuelle et collective.

DEUX NOUVELLES OFFRES SONT PROPOSÉES PAR LE DÉPARTEMENT pour les bibliothèques du réseau en vue du prochain plan de développement de lecture publique : refonte de l'offre musique et création d'une ludothèque.

TOURISME

PROMOUVOIR LA RANDONNÉE

La promotion de la randonnée en Saône-et-Loire a fait l'objet d'un important plan de communication en 2025. L'objectif ? Mettre en avant des randonnées à la journée ou sur plusieurs jours, accessibles en train et/ou bus pour des touristes, en provenance notamment de Paris et Lyon.
La stratégie ? Préconiser des circuits de randonnée mais aussi des visites, restaurants et hébergements à découvrir sur le parcours afin de donner envie aux randonneurs de poursuivre leur séjour en Saône-et-Loire. Ce plan de communication s'est appuyé sur des annonces dans la presse spécialisée, des articles publicitaires, des partenariats avec des créateurs de contenu web et des publications sur les réseaux sociaux.

Il a été complété par la participation de la Mission tourisme et des offices de tourisme du territoire au Salon du randonneur de Lyon et par des actions de relations presse, à l'instar d'un « blogtrip » randonnée de 3 jours entre Autun et Le Creusot. Un travail de fond qui a été mené en lien avec les équipes de la Direction de l'accompagnement des territoires en charge du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR). En effet, c'est bien de développer un réseau d'itinéraires de randonnée, mais encore faut-il le faire savoir aux amateurs !

LA RANDONNÉE PÉDESTRE FAIT PARTIE DES RUBRIQUES LES PLUS CONSULTÉES
sur le site destination-saone-et-loire.fr et l'appli Route71 !

OPÉRATION SÉDUCTION ACTIVÉE !
Tout au long de l'année, la Département participe à des événements hors les murs pour développer l'attractivité résidentielle de la Saône-et-Loire. Pour inciter de nouveaux ménages à s'installer sur notre territoire, il faut faire connaître nos richesses aux potentiels nouveaux habitants… Vignobles, gastronomie, patrimoine, art de vivre, la Saône-et-Loire ne manque pas d'atouts ! Il s'agit notamment de valoriser le « le bien-vivre en Saône-et-Loire » auprès de jeunes actifs citadins, qui souhaitent quitter l'effervescence du monde urbain pour un cadre provincial apaisant mais dynamique. Depuis 2023, le Département prend ainsi part à divers salons liés à la thématique « emploi et mobilité », afin de rencontrer ceux qui veulent changer de vie. Il est auss partenaire de « Paris, je te quitte », plateforme qui accompagne les projets des Franciliens souhaitant s'installer en province.

VALORISER LE TOURISME RESPONSABLE

Entre 2024 et 2025, trois conférences axées sur le tourisme responsable ont été organisées à destination des prestataires touristiques de Saône-et-Loire, notamment en présence de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et de l'ATD (Acteurs du tourisme durable). L'objectif : proposer aux prestataires des outils et témoignages pour les accompagner vers des pratiques plus vertueuses pour l'environnement. L'occasion, entre autres, de leur présenter l'offre Agrilocal71, plateforme en ligne d'approvisionnement local. Par ailleurs, le Département a produit en 2025 des vidéos à destination des professionnels, du grand public et de la presse sur le tourisme responsable en Saône-et-Loire, s'est formé avec un groupe d'offices de tourisme volontaires à la création de séjours « bas carbone » et participé aux Universités du tourisme durable.

LA SAÔNE-ET-LOIRE, ON VIENT DE LOIN POUR LA VOIR

C'est avec ce slogan percutant et un casting mondial (la statue de la Liberté de Manhattan, le Christ Rédempteur de Rio de Janeiro et la Petite sirène de Copenhague) que la Saône-et-Loire a tenté de séduire les touristes en 2025 ! Elle a misé sur une campagne innovante pour promouvoir ses trésors naturels et son patrimoine d'exception (roche de Solutré, château de La Clayette, panorama de la Chapelle-sous-Brancion…). L'objectif était de casser les codes traditionnels de la communication touristique en jouant la carte de l'humour et du décalage.
La campagne s'est affichée dans le centre-ville de Lyon et le centre commercial de la Part-Dieu, mais aussi sur les murs de la gare de Lyon et du métro à Paris. Elle a également été déclinée à la télévision sur BFM Lyon et en replay TV sur les plateformes de TF1+ et M6+, ainsi que sur Facebook et Instagram.

SITES CULTURELS

ATTRACTIVITÉ

4 851
VISITEURS POUR L'EXPOSITION *OCÉAN, L'ULTIME AVENTURE*

4 268
PARTICIPANTS AUX ACTIVITÉS SCOLAIRES, EXTRA-SCOLAIRES ET « AVENTURES MÔMES »

LAB 71
DOMPIERRE-LES-ORMES

Une décennie de découvertes scientifiques ludiques
En 2025, le Lab71 a fêté ses dix ans d'activité au service de la découverte des sciences pour tous avec l'exposition *Océan, l'ultime aventure,* conçue en partenariat avec la plateforme Océan & Climat et le Muséum national d'Histoire naturelle.
Créée en écho à l'accueil par la France de la conférence des Nations Unies sur l'océan à Nice en juin dernier, cette exposition a mis en valeur toutes les richesses mais aussi les mystères de l'océan, écosystème encore largement méconnu, dont le rôle est fondamental dans les équilibres naturels et la vie sur Terre. Signe de l'intérêt du public, l'exposition a attiré, à elle seule, 33 % de visiteurs en plus en 2025 par rapport à 2024.

Marché nocturne à Bussières le 22 juillet 2025
© David BIENFAIT

155
ANIMATIONS

80 000
VISITEURS ENTRE JUIN ET SEPTEMBRE

1 000
VISITEURS LORS DES MARCHÉS NOCTURNES DE BUSSIÈRES ET SOLUTRÉ-POUILLY

GRAND SITE DE FRANCE SOLUTRÉ POUILLY VERGISSON

Une année riche en propositions
De février à décembre, le Grand Site de France Solutré Pouilly Vergisson a proposé des animations et activités autour de diverses thématiques : le paysage et la biodiversité remarquable, l'histoire de l'occupation humaine depuis la Préhistoire, les pratiques de construction en pierre sèche et le petit patrimoine bâti, la gastronomie et l'œnologie, les villages qui composent l'identité du territoire, la rencontre des habitants et des visiteurs, les activités de plein air (escalade, randonnée) et de bien-être (yoga, pilates).

Le Grand Site de France Solutré Pouilly Vergisson relève le défi de l'adaptation au changement climatique. Ses actions encouragent les bonnes pratiques pour l'environnement et la biodiversité. Ainsi, en 2025, plusieurs aménagements ont été réalisés afin de renforcer les équipements d'accueil : le chemin d'accès à la Roche de Solutré a été rénové durant l'hiver et les parkings sont dotés de toilettes sèches depuis juillet.

CENTRE EDEN 71
CUISERY

Une belle expo et un label !
L'année 2025 a été marquée par l'exposition *Signaux d'animaux : les différents langages de la nature,* imaginée et réalisée entièrement par les équipes du Centre Eden. De la conception des contenus à la création des panneaux, tout a été pensé en interne, avec l'appui de la Direction de la communication pour le graphisme. Un bel exemple de collaboration interne !
Tout au long de l'année, le Centre Eden a proposé une programmation variée et fédératrice, ponctuée par plusieurs temps forts qui ont rassemblé plus de 2 100 participants : week-end portes ouvertes, Nuit des musées, Nuit des étoiles, Foire nature, Journées du patrimoine. De nouvelles animations ont aussi été mises en place pour les 9-14 ans, comme le Club Bois. Par ailleurs, le Centre Eden a obtenu le label Tourisme & Handicap pour les 4 types de handicaps : auditif, mental, moteur et visuel. Cette reconnaissance montre la volonté du site culturel à accueillir tous les visiteurs dans les meilleures conditions.

1 300
PARTICIPANTS AUX ESCAPADES NATURE

900
VISITEURS À LA 18e FOIRE NATURE

+ de 7000
VISITEURS À L'ESPACE MUSÉOGRAPHIQUE D'AVRIL À SEPTEMBRE

900
ENFANTS ACCUEILLIS EN SÉJOUR DÉCOUVERTE DE LA NATURE

3 800
VISITEURS

900
VISITEURS EN JUILLET-AOÛT

325
VISITEURS POUR LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

MUSÉE DU COMPAGNONNAGE
ROMANÈCHE-THORINS

- 2e édition du Prix Guillon, concours en hommage à Pierre-François Guillon
- Expositions temporaires : *Métamorphose du bois : Thierry Coraichon (1950–1987) et Marc Averly, Relever Notre-Dame : regards/gestes/savoirs*
- Journées européennes des métiers d'art
- Journées européennes du patrimoine
- Nuit des musées
- Rendez-vous aux jardins
- Ateliers, escape games, visites flash et visites commentées

GROTTES D'AZÉ

- Parution du livret sur les Grottes d'Azé
- Concert de l'orchestre symphonique de Mâcon
- Journée internationale des grottes en partenariat avec les Grottes de Blanot
- Journées européennes du patrimoine et atelier sur les lampes à huile

23 600
VISITEURS TOUT AU LONG DE LA SAISON (AVRIL À OCTOBRE)

520
VISITEURS AUX JOURNÉES DU PATRIMOINE

Fonct
support

tions

Le Département veille quotidiennement à ce que ses agents puissent s'appuyer sur des ressources – matérielles, humaines, financières, juridiques et bâtimentaires – leur permettant de travailler dans de bonnes conditions. Les services de la collectivité peuvent également compter sur l'appui de la Direction de la communication pour répondre à leurs besoins de communication interne et de mise en valeur des actions menées dans le cadre de leur politique publique.

68 millions d'euros

ont été consacrés au fonctionnement interne de la collectivité en 2025

RESSOURCES

FONCTIONS SUPPORT

RESSOURCES HUMAINES

› **Pour la première fois de son histoire, le Département accueille 70 apprentis**
100% des postes ouverts ont été pourvus à fin novembre 2025, dans 46 métiers différents. L'insertion professionnelle des jeunes est un axe prioritaire du Département qui a profondément renforcé son lien avec les écoles et développé une culture de l'alternance.

› **Journée d'accueil des nouveaux arrivants, demi-journée d'accueil des nouveaux apprentis et maîtres d'apprentissage**
Le Département tient à intégrer au mieux ses nouveaux talents au moyen d'un dispositif d'accueil rénové, qui se tient chaque début de mois avant la prise de fonction des collaborateurs. 105 agents ont été accueillis au cours de l'année 2025.
Les nouveaux apprentis et maîtres d'apprentissage sont de leur côté conviés à une demi-journée d'accueil, le jour de leur mise à l'honneur en Assemblée départementale, afin de leur partager les éléments permettant de prendre au mieux leurs fonctions.

› **Protection sociale complémentaire en matière de Prévoyance et de Santé**
Le Département a mis en place une complémentaire prévoyance avec participation employeur depuis le 1er janvier 2025 et a négocié durant toute l'année le futur contrat collectif de complémentaire santé (« mutuelle »), avec participation employeur, qui sera déployé le 1er janvier 2026.

› **Modernisation des processus et dématérialisation des procédures :** dématérialisation à 100 % de l'entretien professionnel, refondu pour mieux prendre en compte la formation des agents et mieux évaluer les compétences des managers, dématérialisation des titres restaurants pour tous les agents (déploiement au 1er janvier 2026), changement d'application de gestion des frais de déplacement dans le sens d'une meilleure expérience utilisateurs, livraison des tableaux de bord dynamiques RH à destination des managers.

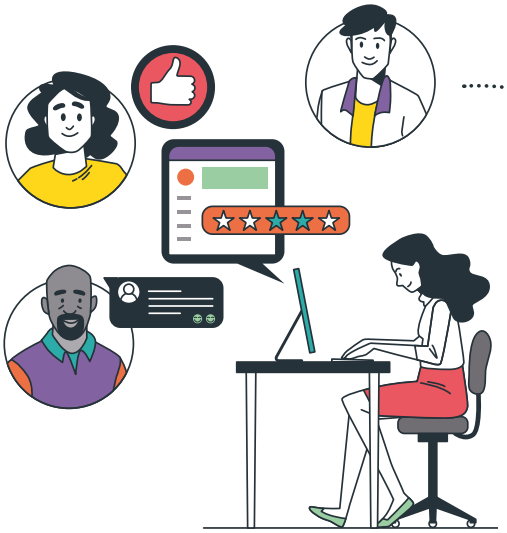

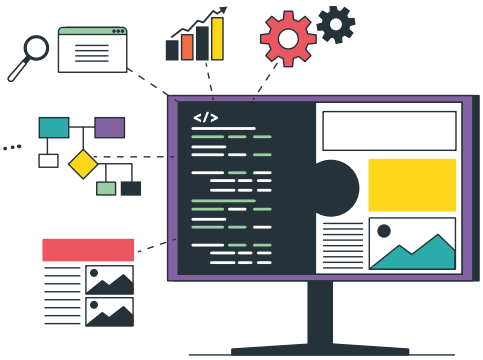

SYSTÈMES D'INFORMATION ET DU DIGITAL

Dans un contexte de risque élevé et permanent en matière de cybersécurité :

› Une priorité opérationnelle donnée à la Data

- Mise en place des outils permettant de lancer une démarche data structurée dans la collectivité : extraction, transformation et chargement massifs de données (ETL), datalake, système de datavisualisation permettant de produire des tableaux de bord et des indicateurs à jour en temps réel,
- Premiers livrables de data analyse, au service du pilotage de la data patrimoniale, RH et métier,
- Poursuite des travaux d'urbanisation et de rationalisation des systèmes d'information et applicatifs.

› Une intensification des projets de dématérialisation et de gestion électronique des documents comme leviers de modernisation et de gain de temps pour les agents.
Dématérialisation du courrier, des subventions, des arrêtés DRI, automatisation de la publication des arrêtés et délibérations, livraison des GED ASE, MDPH, Agrément ASSMAT/ASSFAM, DAPAPH ASH.

› Une entrée progressive dans l'intelligence artificielle

- Sensibilisation des managers à l'IA en séminaire des cadres,
- Préparation de l'ajustement du Règlement des usages numériques pour permettre tout en l'encadrant l'usage raisonné et éclairé de l'IA dans la collectivité, tests pragmatiques d'outils dans tous les domaines (bureautique, vidéo, recherche juridique, dématérialisation des courriers...), identification des potentielles applications dans toutes les directions, tests d'usages intensifs d'IA poussés jusqu'à l'hallucination.

› Déploiement de la téléphonie par ordinateur (softphonie), objectif du Plan DSID 2030, afin de permettre la mobilité des agents.

MISSION CONSEIL INTERNE

› Clôture des travaux relatifs à la sécurisation et à l'optimisation des processus « Recrutement » et « Achat commande publique »

› Co-construction du parcours de formation Managers et des outils afférents, structuration d'un réseau de facilitateurs internes formés à l'intelligence collective, et qui forment en interne les collègues managers au mode projet notamment, afin de favoriser le travail en transversalité dans la collectivité

› Déploiement du Tiers-lieu d'innovation

› Livraison de l'étude relative à l'adéquation de notre fonction SI (système d'information) aux enjeux actuels et aux évolutionstechnologiques à venir.

PATRIMOINE ET MOYENS GÉNÉRAUX

› Un effort très important sur les travaux, et tout particulièrement dans les collèges :

- **Livraison de travaux d'ampleur :** Cluny (désimperméabilisation de la cour), Gueugnon (livraison des 15 lits d'internat), Lugny (extension du collège), Saint-Gengoux-le-National (2e phase de restructuration et désimperméabilisation de la cour), 30 collèges équipés en anti-intrusion par vidéoprotection.
- **Poursuite et engagement de travaux d'ampleur :** Sanvignes-les-Mines (présentation du projet avant lancement des travaux), Givry et éco-collèges de Saint-Marcel et de Saint-Germain-du-Bois (poursuite des études de maîtrise d'œuvre), Verdun-Ciel et Paray-le-Monial (consultation des entreprises pour la restructuration) Autun La Châtaigneraie (désimperméabilisation de la cour), Mâcon Saint-Exupéry et Chalon Doisneau (études pour la désimperméabilisation des cours), fin du déploiement de l'anti-intrusion par vidéoprotection.

› Avancées importantes en matière d'« investissements d'avenir » permettant de combiner performance énergétique et réduction des coûts de fonctionnement de notre immobilier : étude du potentiel photovoltaïque de notre patrimoine (pour prioriser les travaux à réaliser dans une logique d'autoconsommation individuelle voire collective), premiers déploiements de la gestion technique des bâtiments pour piloter à distance nos installations, lancement d'une démarche de supervision des réseaux d'eau pour mieux maîtriser notre ressource en eau, lancement du premier marché performanciel en matière de chauffage et ventilation.

› Gendarmeries : une année très dense dans la réalisation par le Département de son engagement à prendre en charge la (re)construction de 11 casernes, pour conforter son attractivité pour les effectifs de gendarmerie et ainsi renforcer le maillage de sécurité publique de proximité sur le territoire départemental.
Dépôt du permis de construire du projet de Bourbon-Lancy, choix des équipes de maîtrise d'œuvre pour Cuisery et Saint-Gengoux-le-National, autorisation de l'Assemblée départementale pour l'acquisition des terrains, délibérations d'engagement à construire les casernes de Toulon-sur-Arroux, Verdun-Ciel et Montchanin, poursuite des études pour Cluny.

COMMUNICATION

En 2025, malgré un budget en baisse, la Direction de la communication a continué d'accompagner les différentes Directions dans leurs projets, mais aussi de rendre compte des politiques publiques, d'informer la population sur les services départementaux et de valoriser le rôle du Département auprès de tous les publics.

Par ailleurs, elle a engagé des efforts dans le cadre de sa compétence événementielle en deux temps :
› en début d'année, l'ensemble des budgets de la collectivité liés à l'organisation des événements ont été réunis au sein de la Direction de la communication,
› une réorganisation a été mise en place afin de regrouper dans une même Direction l'ensemble des acteurs qui participent à la réalisation d'un événement. Cette restructuration a abouti à la création du service Événements, protocole et visibilité au 1er octobre.

AFFAIRES JURIDIQUES

L'année écoulée a été marquée par une mobilisation forte de l'ensemble de la Direction juridique, qui réunit les expertises complémentaires des juristes, du service de la commande publique, du service Assemblée, du service Documentation, ainsi que du délégué à la protection des données et du gestionnaire des risques et assurances. L'objectif commun est d'assurer une sécurisation juridique globale des actions départementales et d'accompagner les directions dans la conduite de leurs projets. Cette année a également permis de structurer et de piloter la mise en œuvre du Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER), véritable feuille de route pour un achat public performant et responsable, et favorisant l'accès des TPE et PME à la commande publique locale.

PROTECTION DES DONNÉES

224
TRAITEMENTS DE DONNÉES PERSONNELLES INSCRITS DANS LE REGISTRE DE LA COLLECTIVITÉ

20
TRAITEMENTS DE DONNÉES PERSONNELLES INSCRITS DANS LE REGISTRE DE LA MDPH

SERVICE ASSEMBLÉE

6
ASSEMBLÉES DÉPARTEMENTALES ORGANISÉES

7
COMMISSIONS PERMANENTES ORGANISÉES

SERVICE DOCUMENTATION

PRÈS DE 500
DEMANDES DE RECHERCHES TRAITÉES

JURIDIQUE - MARCHÉS

+ DE 80
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

+ DE 150
MARCHÉS NOTIFIÉS

+ DE 90
CONTENTIEUX REÇUS ET DES ÉTUDES MENÉES DANS TOUS LES CHAMPS DE L'ACTION DÉPARTEMENTALE

ASSURANCES

INDEMNITÉS D'ASSURANCE PERÇUES EN 2025

CONTRAT FLOTTE AUTOMOBILE :
83 845 €

EN LIEN AVEC LES ROUTES ET INFRASTRUCTURES :
287 247 €

SINISTRES BÂTIMENTS :
1 034 442 €
(DONT 925 064 € POUR LE SINISTRE GRÊLE À LA CITÉ SCOLAIRE DE DIGOIN)

RAPPORTS VOTÉS EN ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

14.02.2025

COMMISSION FINANCES

Direction des finances
› Aide exceptionnelle d'urgence au profit de Départements de France pour venir en aide à Mayotte
› Rapport d'orientations budgétaires

Direction des affaires juridiques
› Indémnités de sinistre
› Représentation en justice
› Marchés, accords cadres et avenants passés par le Département
› Désignation des représentants du Conseil départemental au sein de divers organismes extèrieurs
› Commission consultative des services publics locaux : état des lieux des travaux réalisés en 2024

Direction des ressources humaines et des relations sociales
› Mise a disposition de personnel départemental :
- renouvellement des conventions de mise à disposition auprès de l'association Écomusée de la Bresse bourguignonne
- avenant à la convention de mise à disposition d'un agent auprès de la ville de Montceau-les-Mines
› Personnel départemental : emplois permanents et transformation de postes

Direction du patrimoine et des moyens généraux
› Bail emphytéotique administratif entre le Département de Saône-et-Loire et l'association le Prado Bourgogne pour la réalisation d'un village d'enfants sur la commune de Saint-Gengoux-le-National

Direction des systèmes de l'information et du digital
› Renouvellement de la convention de partenariat entre l'Union des groupements d'achats publics (Ugap) et le Département de Saône-et-Loire

Direction de la communication
› Rapport d'activité des services départementaux année 2024

COMMISSION SOLIDARITÉS, SANTÉ, CITOYENNETÉ, SERVICES PUBLICS

Centre départemental de santé
› Contractualisations avec la Caisse primaire d'assurance maladie pour le recrutement d'infirmiers en pratique avancée, et la création de contrats de stabilisation et de coordination pour les centres de santé éligibles
› Prolongation de la durée des conventions de cofinancement des travaux aux fins d'extension et d'aménagement des locaux accueillant les Centres de santé territoriaux de Chalon-sur-Saône et Mâcon

Direction générale adjointe à l'attractivité
› Création d'une antenne parcours d'accès spécifique santé (PASS) en Saône-et-Loire
› Hippocrate 71 : maintien et installation des professionnels de santé en Saône-et-Loire

Direction appui et ressources transversales aux solidarités
› Convention sur la communication par voie électronique en assistance éducative entre la cour d'appel de Dijon et le Département de Saone-et-Loire
› Opération programmee d'amélioration de l'habitat de la communauté de communes de Saint-Cyr-Mère Boitier : avenant à la convention initiale signée le 18 septembre 2023

Direction de l'autonomie des personnes âgées et personnes handicapées
› Conférence des financeurs de la prevention de la perte d'autonomie de Saône-et-Loire (CFPPA) : rapport d'informations relatif à l'activité 2023-2024

Direction de l'enfance et des familles
› Unité d'accueil pédiatrique enfants en danger (UAPED) au centre hospitalier de Mâcon : protocole partenarial

Direction de l'insertion professionnelle et de l'emploi
› Convention de mise à disposition de France Travail auprès du Département de Saône-et-Loire : mise à disposition d'outils et services numériques communs et d'échanges de données dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi

COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE

Direction générale adjointe à l'aménagement
› Rapport développement durable 2024

Direction de l'accompagnement des territoires
› Politique de l'eau : avis sur les Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et Plans de gestion des risques d'inondation (PGRI) 2028-2033 des agences de l'eau Rhône Méditerranée et Loire Bretagne
› Politique départementale de l'eau : actualisation du tarif des prestations proposées dans le champ concurrentiel pour 2025

Direction des routes et des infrastructures
› Classement/déclassement du domaine public routier, cessions et acquisition de parcelles de terrain

COMMISSION ATTRACTIVITÉ, SPORT, CULTURE, TOURISME, ASSOCIATIONS, JEUNESSE, COLLÈGES

Direction des collèges
› Collèges publics - affectation des subventions relatives à la restauration scolaire : subventions relatives à l'application de la tarification départementale de restauration au collège Pierre-Paul Prud'hon à Cluny et au collège Henri Vincenot à Louhans

Direction des archives et du patrimoine culturel
› Présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes sur le patrimoine monumental

Direction des sites culturels
› Lab71, accueil d'élèves de l'atelier relais de Mâcon : convention avec le collège Schuman de Mâcon
› Grottes d'Azé : convention de partenariat avec l'association de recherche et de valorisation des Grottes d'Azé et du Mâconnais-Clunisois - avenant n°1
› Grand Site de France Solutré Pouilly Vergisson : restauration d'un mur de soutènement en pierre sèche à Vergisson - Chemin du parvis

Direction des affaires juridiques
› Motion relative au financement des collèges publics de Saône-et-Loire : motion déposée par le groupe « Gauche 71 »

27.03.2025

COMMISSION FINANCES

Direction des finances
› Comptes de gestion 2024 du comptable public
› Comptes administratifs 2024
› Affectations des resultats 2024
› Budget départemental 2025 : budget primitif 2025
› Subventions sur liste : attribution des subventions sur liste pour l'année 2025
› Autorisations de programme (AP) et autorisations d'engagement (AE) : créations, révisions, changement d'intitulé et clôture
› Modification du règlement budgétaire et financier : modalités de gestion des subventions et neutralisation comptable de l'amortissement des subventions d'équipement versées

Direction des ressources humaines et des relations sociales
› Personnel départemental : transformation d'emplois permanents et création d'emplois temporaires
› Action sociale - Asel 71 : subvention de fonctionnement 2025
› Ticket mobilité : renouvellement de la participation employeur au bénéfice des agents ayant à effectuer leurs déplacements domicile-travail en véhicule motorisé

Direction des affaires juridiques
› Indémnités de sinistre
› Représentation en justice
› Marchés, accords cadres et avenants passés par le Département

› Désignations des representants du Conseil départemental au sein de divers organismes extèrieurs
› Motion concernant la vente d'un batiment départemental à Étang-sur-Arroux au bénéfice du réseau excellence ruralités : motion déposée par le groupe « Gauche 71 »

COMMISSION SOLIDARITÉS, SANTÉ, CITOYENNETÉ, SERVICES PUBLICS

Centre départemental de santé
› Intervention en structure médico-sociale : convention d'intervention et de coopération entre le centre de santé territorial de Mâcon et la résidence autonomie « Le hameau de l'eau vive » à La Roche-Vineuse
› Renouvellement de l'accord-cadre avec le Groupement hospitalier de territoire Saône-et-Loire Bresse Morvan (GHT Nord)

Direction générale adjointe aux solidarités
› Règlements départementaux relatifs à l'Allocation personnalisée d'autonomie et aux aides financieres en matiere d'aide sociale à l'enfance : modifications dans le cadre de la mise en œuvre du budget primitif 2025

Direction appui et ressources transversales aux solidarités
› Solidarités 71 : bilan d'étape de la première année du Schéma unique et actualisation des programmes d'actions pour 2025
› Fonds départemental d'avance sur subvention pour des travaux visant le traitement de la précarité énergétique et l'habitat indigne : renouvellement de la convention de partenariat avec la Sacicap procivis Bourgogne Sud Allier et le Syndicat départemental d'énergie de Saône-et-Loire

Direction de l'insertion professionnelle et de l'emploi
› Revenu de solidarité active volet emploi formation aide à l'insertion professionnelle : ateliers d'insertion – avance sur financement 2025
› Revenu de solidarité active/contrats à durée déterminée d'insertion au sein des ateliers et chantiers d'insertion (ACI) :
- Convention annuelle d'objectifs et de moyens conclue avec l'État
- Convention de mandat de gestion de l'aide au poste pour les ACI conclue avec l'Agence de services et de paiement (ASP) - année 2025

COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE

Direction générale adjointe à l'aménagement
› SPL Mâconnais Val de Saône Bourgogne du Sud (SPL71) : augmentation de capital et modifications statutaires

Mission politique agricole
› Politique agricole : bilan 2024 et perspectives 2025
› Prévention des risques et gestion des crises sanitaires : attribution subventions 2025
› Gip Équivallée - subvention et cotisation 2025

Direction de l'accompagnement des territoires
› Appel à projets territoires : attribution de subventions pour l'exercice 2025
› Chèque-arbre 71 : bilan 2024 et adoption règlement d'intervention

Direction des routes et des infrastructures
› Plan tous à vélo 2022-2025 : renouvellement du dispositif « Aide tous à vélo » en 2025

Mission très haut débit
› Adoption du Schéma départemental des usages et services numériques 2025-2029

COMMISSION ATTRACTIVITÉ, SPORT, CULTURE, TOURISME, ASSOCIATIONS, JEUNESSE, COLLÈGES

Direction générale adjointe à l'attractivité
› Développement de l'attractivité et du tourisme : partenariats et soutien aux événements touristiques majeurs et partenariats touristiques - subventions 2025

Direction des sports et de la vie associative
› Sport pour tous : soutien départemental au fonctionnement des comités sportifs départementaux et clubs
› Approbation du rapport d'activité de la SEM « Élan Chalon » pour la saison sportive 2023/2024

Direction des collèges
› Collèges privés : fonctionnement 2025 des collèges privés
› Collèges publics : convention relative à l'autorité fonctionnelle au sein des collèges de Saône-et-Loire

Direction des archives et du patrimoine culturel
› Labellisation UNESCO « Cluny et les sites clunisiens » : attribution de subvention
› Pôle d'équilibre territorial et rural du pays Charolais-Brionnais - connaissance, préservation et valorisation du bocage du Charolais-Brionnais : subvention 2025
› Fondation du patrimoine : appui à la restauration du patrimoine non protégé au titre de l'année 2025

Direction de la lecture publique et de l'action culturelle
› Fonds de soutien aux manifestations culturelles d'intérêt départemental : 1re attribution de subventions 2025
› Soutien aux petits lieux de diffusion en milieu rural : 1re attribution de subventions en 2025
› Spectacle vivant et diffusion culturelle : aide aux projets 2025
› Structures culturelles - soutien départemental aux acteurs structurants du territoire : conclusion de quatre conventions triennales et attribution des subventions 2025

Direction des sites culturels
› Sites culturels départementaux : adaptation de l'offre tarifaire

30.06.2025

COMMISSION FINANCES

Direction des finances
› Budget départemental 2025 : décision modificative n°1
› Admission en non-valeur, créances irrecouvrables et remises gracieuses 1er envoi - année 2025

Direction des ressources humaines Et des relations sociales
› Personnel departemental : transformation, création et suppression de postes emplois permanents

Direction des affaires juridiques
› Représentation en justice
› Marchés, accords cadres et avenants passés par le département
› Indemnités de sinistre
› Installation de monsieur Sébastien Ciron, Conseiller départemental du canton de Blanzy
› Désignation des représentants du Conseil départemental au sein de divers organismes exterieurs

COMMISSION SOLIDARITÉS, SANTÉ, CITOYENNETÉ, SERVICES PUBLICS

Centre départemental de santé
› Partenariat avec le centre hospitalier de Mâcon : accueil de praticiens associés

Direction générale adjointe à l'attractivité
› Création du service départemental d'accompagnement personnalisé pour les médecins et étudiants en médecine : guichet unique départemental d'accompagnement des professionnels de santé (loi du 27 décembre 2023 visant à améliorer l'accès aux soins par l'engagement territorial des professionnels)
› Création d'une antenne parcours d'accès spécifique santé (PASS) en Saône-et-Loire : convention avec l'université Bourgogne Europe
› Hippocrate 71 : maintien et installation des professionnels de santé en Saône-et-Loire

Direction appui et ressources transversales aux solidarités
› Contrat local des solidarités : exécution 2024 et programmation 2025
› Service de portage de repas a domicile : association aide à domicile en milieu rural (ADMR71) service à la personne et association ADMR Autun
› Établissements sociaux et medico-sociaux pour personnes âgées : attribution de subventions d'investissement (équipement)

Direction de l'autonomie des personnes âgées et personnes handicapées
› Service public départemental de l'autonomie (SPDA) : candidature à l'appel à manifestation d'intérêt « soutien à l'ingénierie de déploiement du SPDA »
› Commission des financeurs de la prevention de la perte d'autonomie de Saône-et-Loire (CFPPA) : rapport d'information

Direction de l'insertion professionnelle et de l'emploi
› Financement des competences obligatoires du département proposition de modifications législatives pour garantir l'exercice des compétences légales du Département dans un contexte budgétaire difficile
› Revenu de solidarité active contrats à durée déterminée d'insertion au sein des ateliers et chantiers d'insertion (ACI)

› Avenant n°1 à la convention annuelle d'objectifs et de moyens conclue avec l'État - avenant n°1 à la convention de mandat de gestion de l'aide avec l'agence de services et de paiement (ASP) - année 2025
› Convention départementale pour l'insertion et l'emploi (CDIE) entre l'État et le Département de Saône-et-Loire période 2025-2027 nouvelle convention pour la période 2025-2027 (suite à la CDIE 2024)
› Convention annuelle d'objectifs et de moyens relative à la prise en charge des contrats aides dispositif relatif à la contractualisation avec l'État de la convention pour l'insertion et l'emploi 2025-2027
› Accompagnement des troubles psychiques à destination des salariés en structures de l'insertion par l'activité économique
› Convention pour le renouvellement de l'action mise en œuvre par l'association des Pupilles de l'enseignement public (PEP71)

COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE

Mission politique agricole

› Soutien départemental en prévention des risques psychosociaux des éleveurs face aux prédateurs : un dispositif départemental pour accompagner les éleveurs en souffrance par la mise à disposition de matériel pour une protection renforcée
› Plan alimentaire territorial de Saône-et-Loire : un plan d'actions 2025-2030 pour une agriculture durable et une alimentation de qualité et en proximité

Direction de l'accompagnement des territoires

› Politique de l'eau :
- Convention de partenariat avec l'Agence de l'eau Loire Bretagne
- Financement de la révision du Schéma directeur départemental de sécurisation de l'alimentation en eau potable portée par le Sydro71
› Sydro71 : participation financière 2025

Direction des routes et des infrastructures

› Plan environnement 2020-2030 - Plan tous à vélo 2022-2025 : schéma départemental des itinéraires cyclables du quotidien
› Plan tous à vélo 2022-2025 : référentiel départemental des aménagements cyclables, un guide innovant d'ingénierie technique favorisant les mobilités
› Signalisation touristique le long des routes départementales : actualisation du classement et intégration des Espaces naturels sensibles (ENS) au règlement de signalisation touristique

COMMISSION ATTRACTIVITÉ, SPORT, CULTURE, TOURISME, ASSOCIATIONS, JEUNESSE, COLLÈGES

Direction des archives et du patrimoine culturel

› Attribution de subventions pour la restauration du patrimoine culturel : aides aux associations concourant à la restauration du patrimoine

Direction des sites culturels

› Sites culturels departementaux - instauration et mise en œuvre d'un cadre conventionnel pour le partenariat avec l'association Écomusée de la Bresse bourguignonne
› Conclusion d'une convention d'occupation domaniale et d'une convention pluriannuelle de subvention
› Attribution d'une subvention en numéraire et valorisation d'une subvention en nature

26.09.2025

COMMISSION FINANCES

Direction des finances

› Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle - répartition 2025

Direction des affaires juridiques

› Vœu « la péréquation sur la taxe professionnelle doit cesser d'être une variable d'ajustement » – vœu présenté par le groupe Gauche 71
› Marchés, accords cadres et avenants passés par le Département
› Représentation en justice
› Indémnités de sinistres

Direction des ressources humaines et des relations sociales

› Personnel départemental :
- Modalités de mise en œuvre de la protection sociale complémentaire en matière de santé au 1er janvier 2026 au bénéfice des agents départementaux - participation employeur
- Transformation d'emplois permanents et création d'emplois temporaire

COMMISSION SOLIDARITÉS, SANTÉ, CITOYENNETÉ, SERVICES PUBLICS

Direction générale adjointe à l'attractivité

› Hippocrate 71 : maintien et installation des professionnels de santé en Saône-et-Loire
› Le Département de Saône-et-Loire « ambassadeur du don d'organes »

Direction appui et ressources transversales aux solidarités

› Solidarités 71 : présentation de la feuille de route pour le Service social départemental (SSD) 2025-2028
› Établissements et services sociaux et médico-sociaux pour personnes âgées : modification de l'échéancier pour le remboursement de l'avance de trésorerie pour l'Ehpad de Saint-Germain-du-Bois
› Programme départemental de prevention et lutte contre les violences intrafamiliales : convention triennale de partenariat pour la poursuite du financement de postes d'intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie (ISCG)
› Établissements sociaux et médico-sociaux pour personnes âgées et établissements et services de la protection de l'enfance : avenant n°1 à la convention de subvention d'investissement conclue avec l'association le Prado pour la construction d'un village d'enfants à Saint-Gengoux-le-National

Direction de l'autonomie des personnes âgées et personnes handicapées

› Maintien à domicile : création d'une aide à la mobilité et aux temps de dialogue et de partage de bonnes pratiques pour les professionnels intervenant à domicile
› Maintien a domicile - soutien aux personnes en emploi direct et aux particuliers employeurs : convention de partenariat avec la Fédération des particuliers employeurs de france (FEPEM)

Direction de l'enfance et des familles

› Contractualisation en prévention et de protection de l'enfance 2025-2027 : nouvelle convention avec l'État et l'Agence régionale de santé
› Dispositifs logement pour les sortants de l'aide sociale a l'enfance : ouverture de places Loj'in à la résidence jeunes actifs de Chalon-sur-Saône - cadre de fonctionnement et subvention

Direction de l'insertion professionnelle et de l'emploi

› Convention départementale pour l'insertion et l'emploi entre le Département et l'association Le Pont : mise en œuvre du dispositif « premières heures en chantier » inscrit dans la convention départementale pour l'insertion et l'emploi

COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE

Mission politique agricole

› Plan alimentaire territorial :
- Convention de partenariat avec La Poste pour favoriser le soutien au développement de circuits courts de commercialisation et de livraison de produits locaux
- 5 nouveaux partenariats en faveur de l'éducation alimentaire
› Prévention des risques et gestion des crises sanitaires :
- Subvention à la Confédération des appellations et des vignerons de Bourgogne (CAVB) dans le cadre de la lutte contre la flavescence dorée
- Subvention complémentaire au Groupement de défense sanitaire apicole de Saône-et-Loire (GDSA) dans le cadre de la lutte contre le frelon asiatique
› Plan environnement de Saône-et-Loire - dispositif de soutien aux economies d'eau et a la recuperation des eaux de pluie : attribution de subventions 2025

Direction de l'accompagnement des territoires

› Plan nature : bilan intermédiaire et perspectives
› Aide au permis de conduire des jeunes sapeurs pompiers volontaires : attribution d'aides

Mission très haut débit

› Schéma départemental des usages et services numériques 2025-2029 :
- Attribution de subventions du plan Numerique71 pour l'exercice 2025
- Lancement du lieu culturel numérique au Lab71
- Point d'avancement sur la mise en œuvre du SDUSN

COMMISSION ATTRACTIVITÉ, SPORT, CULTURE, TOURISME, ASSOCIATIONS, JEUNESSE, COLLÈGES

Direction générale adjointe à l'attractivité
› Coopération décentralisée : conventions de partenariat avec le département de Sédhiou (Sénégal), la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire et la Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Sédhiou
› Convention avec la CCI métropole de Bourgogne : avenant de prolongation de durée et subvention complémentaire

Direction des sports et de la vie associative
› Sport pour tous : fonctionnement et investissement

Direction des collèges
› Aide aux jeunes pour les formations BAFA, BAFD et BNSSA : attribution de subventions 2025
› Collèges publics :
- Création du guide des actions éducatives à destination des collèges de Saône-et-Loire
- Restauration scolaire et hébergement : tarification 2026, subventions aux collèges et conventions

Direction des archives et du patrimoine culturel
› Aides aux actions de valorisation et d'animation du patrimoine : 2e programmation 2025
› Patrimoine monumental : présentation du rapport thématique régional de la Chambre régionale des comptes sur le patrimoine monumental

21.11.2025

COMMISSION FINANCES

Direction des finances
› Installation de monsieur Sébastien Ragot et du nouveau bureau départemental suite à la démission de monsieur Sébastien Martin
› Budget départemental 2025 - décision modificative n°2
› Rapport d'orientations budgétaires
› Autorisations de programme (AP) et autorisations d'engagement (AE) - créations, révisions et information
› Remises gracieuses

Direction des ressources humaines et des relations sociales
› Rapport social unique pour l'année 2024 - présentation du rapport social unique pour l'année 2024 avec indication des moyens budgétaires et en personnel dont dispose le département
› Égalite femmes hommes - actions menées en faveur du personnel départemental et des usagers dans le cadre des politiques publiques départementales
› Personnel départemental – transformation et suppression de postes permanents

Direction des affaires juridiques
› Indémnités de sinistre
› Marchés, accords cadres et avenants passés par le Département
› Représentation en justice
› Bail emphytéotique administratif avec l'association le Prado pour le village d'enfants de Saint-Gengoux-le-National - avenant n°1

Direction du patrimoine et des moyens généraux
› Construction de la future gendarmerie à Saint-Gengoux-le-National acquisition des parcelles AD n°87 et 181 à Saint-Gengoux-le-National
› Construction de la future gendarmerie à Cuisery - acquisition des parcelles AV n°34,35, 36, 37 à Cuisery
› Construction de la future gendarmerie à Cluny – acquisition de la parcelle B n°659 à Cluny
› Engagement a construire la gendarmerie de Montchanin

COMMISSION SOLIDARITÉS, SANTÉ, CITOYENNETÉ, SERVICES PUBLICS

Direction générale adjointe à l'attractivité
› Mission santé - soutien en faveur de l'Association pour la recherche médicale en Saône-et-Loire (ARMSL)

Direction appui et ressources transversales aux solidarités
› Établissements et services personnes âgées
- personnes handicapées enfance
- services de suivi accueil familial
- rapport d'orientations budgétaires pour la tarification 2026

Direction de l'enfance et des familles
› Centres de santé sexuelle - renouvellement des conventions pour la période 2026-2028

COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE

Direction générale adjointe à l'aménagement
› Approbation des rapports d'activites 2024 – SEM d'aménagement Val de Bourgogne (SEMVAL), SEM patrimoniale Sud Bourgogne (SEMPAT), SPL Sud Bourgogne aménagement et SPL Maconnais Val de Saône Bourgogne du Sud (SPL71)
› Rapport développement durable 2025

Direction de l'accompagnement des territoires
› Appel a projets territoire - adoption du règlement d'intervention 2026

Direction des routes et des infrastructures
› Plan tous à vélo - renouvellement du dispositif d'aide « Tous à vélo »

Mission très haut débit
› Schéma départemental des usages et services numériques 2025-2029 - rapport d'information sur la mise en place d'un espace numérique de travail commun (ENT) dans tous les collèges du département pour la rentrée scolaire de septembre 2026

Mission politique agricole
› Gestion de la crise sanitaire : la dermatose nodulaire contagieuse (DNC) - subvention exceptionnelle à la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire : couloir de vaccination

COMMISSION ATTRACTIVITÉ, SPORT, CULTURE, TOURISME, ASSOCIATIONS, JEUNESSE, COLLÈGES

Direction générale adjointe à l'attractivité
› Développement de l'attractivité et du tourisme – convention de partenariat relative à la Grande traversée du Massif central à VTT - plan d'actions 2026-2027

Direction des collèges
› Conseil départemental des jeunes (CDJ71) - désignation des conseillers départementaux appelés à siéger aux réunions du CDJ mandat 2025-2027

Direction de la lecture publique et de l'action culturelle
› Schéma départemental des enseignements et pratiques artistiques
- Nouveau schéma 2026-2032
- Présentation de la programmation départementale 2025-2026

Direction des sites culturels
› Prix Guillon 2026 - attribution des prix aux lauréats du concours

Les rapports votés lors de l'Assemblée départementale de décembre 2025 figureront dans le rapport d'activité 2026.

Le rapport d'activité 2025 est édité par le Département de Saône-et-Loire en décembre 2025

Rédaction, coordination et conception graphique :
Direction de la communication
Impression :
Service des éditions départementales

Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur, de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (loi du 11 mars 1957, alinéa 1 art 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal. La Loi du 11 mars 1957 n'autorise, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective d'une part, et d'autre part, que les analyses et courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration.

Couverture : Arnauld Liochon, chef du service de restauration du collège Camille Chevalier à Chalon-sur-Saône

©CD71 - G.Bouvier - DSL71 - A.Litaudon - JP.Vorillion - V. Quéméner - C. Geoffray - Adobe Stock

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
Rue de Lingendes
CS 70126
71026
Mâcon cedex 9

saoneetloire.fr

ISSN 2679-1277